



**FORMULAIRE DE  
CANDIDATURE**

# **SECTION A :**

## **Résumé du projet présentation**

- ◆ **Les 5 fiches de cette section (1 à 5) seront diffusées aux représentants des Etats membres et aux autres services de la Commission lors de la procédure de sélection. Veillez à respecter le format établi : 1 page A4 par fiche.**



RESERVE A LA COMMISSION

**LIFE2003NAT/****PROJET**

Titre du projet (max 60 caractères):

**Conservation de la truite *macrostigma* en Corse.**

Le projet sera situé dans le(s):

Pays suivants: **France.**Région(s) administrative(s) : **Corse (NUTS FR 83).**Date de début envisagée: **01/07/03**date de fin : **30/06/07**durée en mois : **48 mois****PROPOSANT**Nom : **Fédération de la Corse pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques.**Public  Privé Adresse : **Lieu dit Buduccioni, immeuble Les Narcisses B, avenue Noël Franchini, BP 91, 20090 AJACCIO**Tél. N° : **04.95.23.13.32.** Fax N°: **04.95.23.13.32.** Adresse E-mail : [federation.peche.corse@wanadoo.fr](mailto:federation.peche.corse@wanadoo.fr)

Personne contact : Marion JACOLIN.

**CHAMP D'INTERVENTION DU PROJET**

Le projet vise la conservation de (choisir une seule catégorie) :

- NA1  **Site(s) d'importance communautaire proposé(s)** (pour l'U.E seulement) ou **site(s) d'importance internationale** abritant des habitats/espèces listés dans les résolutions appropriées de la Convention de Berne (pour les pays candidats seulement);
- NA2  **Site(s) désigné(s) en Zone de Protection Spéciale** (pour l'U.E seulement) ou **site(s) d'importance internationale** abritant des espèces d'oiseaux listées dans les résolutions appropriées de la Convention de Berne (pour les pays candidats seulement) ;
- NA3  une ou plusieurs **espèces menacées de la faune et de la flore** Annexes II and IV de la Directive Habitats, Annexe I de la Directive Oiseaux (pour l'UE et les pays candidats) et Annexes I et II de la Convention de Berne (pour les pays candidats seulement).

Ci-inclus, le soussigné, déclare ce qui suit:

- Je suis légalement habilité à signer ce document pour le compte de mon institution/entreprise;
- Je déclare spécifiquement avoir lu attentivement les Dispositions Administratives Standard, annexées au dossier de candidature LIFE-Nature, auxquelles j'accepte de me conformer pour la mise en œuvre du projet, s'il était financé.

Nom du représentant légal/statutaire : Antoine BATTESTINI.

Date : 20/03/03

Titre : Président.

Fonction : .....

Cachet et signature :

**SUMMARY OF THE PROJECT (ENGLISH VERSION)**  Max. 1 page

**Project title (precise translation of original title) : Conservation of the *macrostigma* trout in Corsica**  
(Be as precise as possible).

*Salmo trutta macrostigma* is listed in Annex II of the Habitat Directive. It is distinguished from other types of trout *fario* by its pigmentation, which consists of large red spots, and recent genetic analyses have confirmed its unique genome.

Regular monitoring has highlighted, in some sectors, a significant drop in these remaining populations in Corsica and a genetic contamination due to the traditional stocking with young fish made by immigrant stocks of breeding. The Corsican Federation for Fisheries and the Protection of the Aquatic Environment has therefore decided to start a conservation programme to save this emblematic trout, including the development of a method of breeding in a semi-natural environment which should allow us to bring the level of population back to abundance and organisation of informative and awareness-raising activities aimed at the general public, fishermen, schoolchildren and managers.

**Objective :**

The overall objective of the project is to guarantee the survival of the known populations of *Salmo trutta macrostigma* naturally present in Corsica and to protect the functionality of their habitat.

**Actions and means involved :**

To do this, four priority areas of work have been defined:

1. To ensure the protection of the populations and their habitat : extension of the "FR9400611 area", creation of a new pSIC in the Taravo upper reaches, 15 fisheries reserves, 3 biotope orders, classification of the Taravo upper reaches (law dated from 16/10/19, 2<sup>nd</sup> art.), surveillance network (380 men-day per year),
2. To improve knowledge of the characteristics and distribution of *Salmo trutta macrostigma* (management guide) : studies of the 7 pure populations, typology of their habitat, analysis of 20 new populations, cartography, analysis of the pressure from fishing (100 questionnaires and 20 fishing-book per year), biannual reinforcement plan,
3. To develop a method of breeding this stock in a semi-natural environment, using three reproductive strategies :
  - transfer of the spawning stock to 4 "sanctuary" rivers (50 in each), offering a propitious environment for the natural establishment of a new population ;
  - stocking of the spawning stock (300) into the 2 gene conservatories (specially adapted sections of river to avoid the stress of fish farming ponds and the phenomenon of domestication) and collection of their sperm;
  - incubation of the eggs (average of 22 500 eggs per year), half in Vibert boxes in 2 nursery streams and half in incubators in the fish farm (purchased of an "Ecloserie Modulable Intégrée") before transferring the fry to the 2 others nursery streams.

The stocks produced in this way will be used to reinforce the degraded populations and to recover some habitats. Efficacy of actions will be monitored by making an annual inventory of the 2 gene conservatories, the 4 sanctuary rivers, the 15 fisheries reserves, the 4 nursery streams and by analysing the 2 hybridized populations,

4. To organise informative and awareness-raising activities : biannual magazine (4 pages), reports in regional press, travelling exhibition (16 panels), 2 videos (500 and 50 units), web site, Cd-rom (1000 units), training of at least 24 persons to legal surveillance, 16 meetings for fishermen, 10 guided tour, creation of 10 teaching tools and animation in 10 schools, study-trip in Slovenia (*Salmo marmoratus*), final seminar (150 persons).

**Expected results :** at the end of the programme :

- Maintenance and enhancement of the quality of the habitat on the 7 sites of pure populations of *macrostigma* trout (property owner of these sites, restoration of the degraded sites),
- Development of a breeding of *macrostigma* young fish, well-adapted to the corsican rivers,
- Restoration of a balance in the populations on the decline by releasing these farmed young fish,
- Information of people about the new knowledges, involvement of water users in the protection of this trout and establishment of a long-term partnership under this programme that will be able to work together on future projects.

**RESUME DU PROJET (VERSION FRANÇAISE)**

Max. 1 page

**Titre du projet (traduction exacte du titre original) : Conservation de la truite *macrostigma* en Corse****(Soyez aussi précis que possible).**

La truite *macrostigma* est classée à l'annexe II de la Directive Habitat. Elle se distingue des autres types de truites *fario* par sa pigmentation faite de grosses tâches rouges et de récentes analyses génétiques ont conforté l'originalité de son génome.

Les recensements réguliers ont démontré, dans certains secteurs, une baisse sensible de ces populations relictuelles en Corse et une contamination génétique consécutive aux alevinages traditionnels réalisés avec des souches allochtones d'élevage. La Fédération de la Corse pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques a donc décidé de mettre en œuvre un programme de protection de cette truite emblématique avec la réalisation d'un élevage semi-naturel qui permettra de retrouver des populations abondantes et des actions de sensibilisation et d'information des différents publics : pêcheurs, scolaires, grand public, gestionnaires.

**Objectif :**

L'objectif général de ce projet est d'assurer la pérennité des populations connues de *Salmo trutta macrostigma*, présentes naturellement en Corse, et de préserver la fonctionnalité de leur habitat.

**Actions et moyens prévus :**

Pour cela, quatre axes de travail ont été définis :

1. Assurer la protection des populations et de leur habitat : extension de la zone FR 9400611, création d'un pSIC dans le Haut-Taravo et réalisation de son document d'objectif, 15 réserves de pêches, 3 arrêtés de biotope, classement des affluents du Haut-Taravo (loi du 16/10/19, art.2.), réseau de surveillance (380 homme/jour par an),
2. Améliorer la connaissance des caractéristiques et de la répartition de *Salmo trutta macrostigma* (guide de gestion) : études des 7 populations pures connues, typologie de leur habitat, analyse de 20 nouvelles populations, cartographie, évaluation de la pression de pêche (100 questionnaires et 20 carnets de pêche par an), plan de repeuplement biennuel,
3. Mettre en place un élevage en milieu semi naturel, selon trois stratégies de reproduction :
  - déplacements de 50 géniteurs dans chacune des 4 rivières sanctuaires propices à l'établissement naturel d'une nouvelle population ;
  - stockage de 300 géniteurs dans les 2 conservatoires des gènes (tronçons de rivière aménagés pour éviter le stress lié aux bassins de pisciculture et le phénomène de domestication) et récupération des semences de ces géniteurs ;
  - incubation des œufs (moyenne de 22 500 œufs/an) pour moitié en boîtes Vibert dans 2 ruisseaux pépinières et pour moitié en incubateur à la pisciculture (acquisition d'une Ecloserie Modulable Intégrée) avant transfert des alevins dans les 2 autres ruisseaux pépinières.La production obtenue permettra de renforcer les populations dégradées et de reconquérir certains habitats. Un suivi de l'efficacité des actions sera assuré par le recensement annuel des 2 conservatoires, des 4 sanctuaires, des 15 réserves, des 4 ruisseaux pépinières et l'analyse des 2 populations introgressées,
4. Informer et sensibiliser : journal semestriel (4 pages), articles et reportages dans la presse régionale, exposition itinérante (16 panneaux), 2 vidéos (500 et 50 unités), site Internet, Cdrom (1000 unités), formation d'au moins 24 personnes à la surveillance, 16 réunions pour les pêcheurs, 10 sorties guidées, création de 10 mallettes pédagogiques et animation dans 10 écoles, voyage d'étude en Slovénie (*Salmo marmoratus*), colloque de restitution (150 personnes).

**Résultats attendus : à l'issue du programme :**

- Maintenir et développer la qualité de l'habitat sur les 7 sites à population pure de truite *macrostigma* (obtention de la maîtrise foncière et restauration des sites dégradés),
- Produire des alevins et des truitelles de *macrostigma* adaptés au type de rivière corse,
- Restaurer l'équilibre des populations en déclin par des lâchers de ces alevins et truitelles d'élevage,
- Diffuser les connaissances acquises, mobiliser les usagers de l'eau à la protection de cette truite et pérenniser le partenariat établi dans le cadre de ce programme pour des projets ultérieurs.

**FINANCEMENT DU PROJET ET VENTILATION DU BUDGET****PLAN DE FINANCEMENT PROPOSE DU PROJET**

<b>Sources de financement direct + Participation du proposant et des partenaires</b>	<b>Coût total EURO</b>	<b>% du coût total du projet</b>
1. Contribution communautaire sollicitée	1 035 173	50,0
2. Participation du proposant	182 177	8,8
3. Participation des partenaires	516 140	24,9
4. Contribution des cofinanceurs autres que CE	336 856	16,3
<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>2 070 346</b>	<b>100</b>

**VENTILATION DU BUDGET PREVISIONNEL**

<b>Catégories budgétaires</b>	<b>Coût total EURO</b>
1. Personnel	934 246
2. Déplacements	287 008
3. Assistance extérieure	414 412
4. Matériel durable	111 233
5. Maîtrise foncière (acquisition/location)	0
6. Matériel consommable	195 538
7. Autres coûts	23 936
8. Frais généraux	103 973
<b>TOTAL</b>	<b>2 070 346</b>



**Carte de localisation générale du projet :  
Région Corse française.**

(montage avec carte de la Corse, sites natura 2000, populations visées)



## **SECTION B :**

# **Données scientifiques**

## **Habitats et espèces visés et leurs problèmes de conservation**

- ◆ **Pour les projets liés à des sites, codés NA1 ou NA2, remplir les fiches 6 à 12.**

**Pour les projets liés à des espèces, codés NA3, remplir les fiches 13 et 14.**

**En cas de doute, privilégiez une présentation sous NA1 ou NA2. Souvenez-vous que la constitution du réseau de zones protégées NATURA 2000 est un objectif essentiel de LIFE-Nature.**

- ◆ **Si votre projet concerne plusieurs sites distincts, remplissez les fiches 6 à 12 pour chaque site. Voir également les instructions spécifiques pour les fiches 6-8.**





## CARTE DU OU DES SITES

Carte ou, le cas échéant, les cartes, à l'échelle 1:100.000 (ou plus précise si nécessaire).

Elle doit localiser les informations suivantes :

- Pour les Etats membres – le périmètre du site proposé par l'Etat membre au titre de la directive Habitats ou désigné au titre de la directive Oiseaux. Vérifiez toujours, avec les autorités nationales compétentes, que les limites dont vous disposez pour le(s) site(s) visé(s), sont officielles.
- Pour les pays candidats – le périmètre du site protégé
- Les limites du site de projet
- La localisation des principales actions listées dans la section C de la brochure de candidature



*Cette carte peut être présentée sur un format plus grand que A4, si nécessaire.*

CES CARTES SONT CONSIDEREES COMME ETANT UNE PARTIE ESSENTIELLE DE LA CANDIDATURE. ELLES DOIVENT ETRE DE BONNE QUALITE, FAIRE FIGURER UNE ECHELLE ET CONTENIR TOUTES LES INFORMATIONS REQUISES LISTEES CI-DESSUS.





**ANNEXE II DE LA DIRECTIVE HABITATS {ET RESOLUTION N° 6 (1998) DE LA CONVENTION DE BERNE}**

**ESPECES PRESENTES SUR LE SITE ET DIRECTEMENT VISEES PAR LE PROJET**

**G :** *GROUPE: M=Mammifères, A=Amphibiens, R=Reptiles, P=Poissons, I= Invertébrés, P=Plantes*

**Prioritaire ? :** *Cocher si l'espèce est prioritaire à l'Annexe II de la directive Habitats*

ESPECES DIRECTEMENT VISEES DE L'ANNEXE II DE LA DIRECTIVE HABITATS						
G	Prioritaire	NOM SCIENTIFIQUE (EN LATIN)	TAILLE DE LA POPULATION SUR LE SITE (estimation quantitative)			
			SEDENTAIRE	MIGRATRICE		
				REPRODUCTION	HIVERNAGE	PASSAGE
PAYS CANDIDATS : ESPECES DIRECTEMENT VISEES DE LA RESOLUTION N° 6 (1998) DE LA CONVENTION DE BERNE						
<b>Commentaires</b> (statut de conservation s'il est connu, autres espèces listées qui bénéficieront indirectement des actions du projet, etc.) :						



**ANNEXE I DE LA DIRECTIVE OISEAUX {OU RESOLUTION N° 6 (1998) DE LA CONVENTION DE BERNE }  
ESPECES PRESENTES SUR LE SITE ET DIRECTEMENT VISEES PAR LE PROJET**

**Prioritaire :** *Cocher si l'espèce est "prioritaire au financement LIFE" selon le Comité ORNIS (voir liste en Annexe 2 de cette brochure).*

Prioritaire	NOM SCIENTIFIQUE  (EN LATIN)	TAILLE DE LA POPULATION SUR LE SITE (estimation quantitative)			
		SEDENTAIRE	MIGRATRICE		
			REPRODUCTION	HIVERNAGE	PASSAGE
<b>ESPECES DE L'ANNEXE I DE LA DIRECTIVE OISEAUX</b>					
<b>PAYS CANDIDATS: ESPECES DE LA RESOLUTION N° 6 (1998) DE LA CONVENTION DE BERNE</b>					
<b>AUTRES ESPECES MIGRATRICES VISEES PAR LE PROJET</b>					
<p><b>Commentaires</b> (statut de conservation s'il est connu, autres espèces listées qui bénéficieront indirectement des actions du projet, etc...) :</p>					



**PRINCIPALES MENACES SUR LES HABITATS/ESPECES VISES  
DANS LE(S) SITE(S) CONCERNE(S) PAR LE PROJET**

**Menace 1:**

Nom de la menace:

Description:

Localisation (si nécessaire)

Impact sur l'habitat/espèce (quantifiez si possible)

**Menace 2:**

Nom de la menace:

Description:

Localisation (si nécessaire)

Impact sur l'habitat/espèce (quantifiez si possible)

Etc.



**PRECEDENTS EFFORTS DE CONSERVATION SUR LE(S) SITE(S) CONCERNE(S)**

**CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DU PROJET**

**LIEN ENTRE LA PROPOSITION ET D'AUTRES FONDS DE L'UE**



## DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE VISEE

**Nom de l'espèce:** *Salmo trutta macrostigma*.

**Ecologie de l'espèce:**

La truite commune, *Salmo trutta*, fait partie des espèces les plus variables au niveau de son phénotype et de son cycle de vie.

En Corse, la truite vit selon un cycle holobiotique : elle accomplit son cycle biologique entièrement en eau douce. Truite de rivière ou truite *fario*, c'est un poisson qui se déplace entre les trois secteurs constituant son domaine vital : zones de repos, zones de croissance et zones de reproduction, qui sont plus ou moins éloignés.

La truite se reproduit en période hivernale, de novembre à janvier. Les mâles sont matures à deux ans et les femelles à trois ans. Les œufs sont enfouis dans le substrat graveleux caractéristique des frayères.

Espèce carnivore et territoriale, la truite chasse à vue. En l'absence de petits poissons en Corse, elle se nourrit principalement de larves d'insectes, de vers, de mollusques, de petits crustacés et d'insectes volants.

**Distribution générale de l'espèce à l'échelle européenne et nationale et tendance de la population:**

La truite commune, est une espèce de salmonidés originaire d'Eurasie et d'Afrique du Nord. Elle est largement répandue dans toute l'Europe. Des études génétiques récentes ont démontrées l'existence de plusieurs types génétiques dans cette espèce, plus ou moins associés à un fort polymorphisme.

Ainsi en France continentale, on distingue la souche atlantique (domestiquée et reproduite en pisciculture) représentative du bassin atlantique et la souche méditerranéenne propre au bassin méditerranéen.

En Corse, Duméril (1858) puis Spillman (1961) ont qualifiés les truites sauvages de nos rivières comme appartenant à la sous-espèce *macrostigma* sur la base de leurs caractéristiques morphométriques et principalement de leurs punctuations.

Cette appellation est toujours valide et intégrée par l'annexe II de la Directive Européenne « Habitat » 92/43/CCE, qui classe *Salmo trutta macrostigma* « espèce d'intérêt communautaire ».

La récente série d'analyses génétiques menées en Corse a conforté cette distinction entre la truite *macrostigma* et les autres types identifiés. Malgré une prédominance d'un peuplement hybride dans la majorité des rivières corses, la connaissance d'une vingtaine de populations pures permet d'envisager une sauvegarde de l'espèce.

Les populations pures visées par le projet, sont au nombre de sept. Elles ont été choisies en fonction de leur représentativité et de leur fragilité. Elles sont regroupées dans les secteurs du Haut-Fium'Orbo (« Pozzi » et « Marmano »), du Haut-Taravo (« Saint Antoine », « Uccialinu » et « Coscione ») et du Haut-Prunelli (« val d'Ese » et « Bastelica »), trois têtes de bassins situées dans le massif du Monte Renoso.



Deux populations présentant un pourcentage élevé d'introgression : « l'Asinao » dans le bassin du Rizzanèse (20%) et « Cavicchia » dans le bassin du Fango (29%) vont également être étudiées *in situ* afin de déterminer la capacité d'autoépuration du génome sauvage face à une introgression domestique.

Au début du siècle encore, la truite *macrostigma* peuplait largement les rivières d'altitude, au point d'être pêchées à la main par la population. L'exploitation exagérée de cette espèce selon des traditions rurales et en l'absence de gestion appropriée, de surveillance ou d'application de la réglementation a contribué en grande partie à la réduction des effectifs.

Les aménagements hydroélectriques, les grands barrages et les prélèvements d'eau amoindrissent également la qualité des rivières. Selon les rapports de contrôle et suivi de la qualité des rivières, l'eau reste de bonne qualité en terme piscicole, mais la réduction du débit et la multiplication des obstacles à la migration, dans certains secteurs, ont un impact non négligeable sur la survie des populations de *macrostigma*.

Les données du Réseau Hydrobiologique et Piscicole, du Réseau National de Bassin et des recensements effectués par le Conseil Supérieur de la Pêche, montrent une relative stabilité des effectifs de truite. Néanmoins, localement des problèmes existent et parmi les populations proposées on constate chez deux d'entre elles (« Bastelica » et « Coscione ») une chute drastique des effectifs qui risque de conduire à leur disparition comme cela a déjà été le cas dans de petits torrents d'altitude.

Il nous paraît donc urgent d'établir un plan de protection et de restauration de cette sous-espèce *macrostigma*.

**Taille de la population visée par le projet (n° d'individus, % de la population européenne et/ou nationale):**

Au niveau national, le pourcentage de population visée par le projet avoisine environ 30 à 40 %. Le nombre d'individu est estimé d'après une synthèse régionale établie par la DIREN qui donne une densité moyenne pour la zone à truite supérieure de 150 à 200 truites pour 1 000 m<sup>2</sup>. Cette moyenne appliquée au linéaire de cours d'eau concerné permet d'estimer la population visée à 10 à 12 000 individus.

**Principales menaces pour la population visée:**

**Menace 1:**

Nom de la menace: Dégradation de l'habitat.

*Description:* Les populations pures de *S. t. macrostigma* visées par le projet peuplent des rivières d'altitude dans les secteurs du Haut-Taravo, du Haut-Prunelli et du Haut-Fium'Orbo. Ces sites sont soumis à une pression anthropique représentée d'une part, par des aménagements et d'autre part par une fréquentation importante liée à la pratique de la pêche, au pastoralisme et à la randonnée. Des mesures de protection voire de restauration doivent être engagées pour leur permettre de conserver leur potentiel d'accueil optimum. Ces secteurs amonts restent néanmoins les moins dégradés de leur bassin.



Le Haut -Taravo comporte trois populations :

Deux d'entre elles, « Chapelle Saint Antoine » et « Uccialinu », sont situées sur le ravin de Saint Antoine, près du village de Palneca, en forêt Domaniale de Saint Antoine. L'exploitation du pin *laricio* de cette forêt a nécessité l'ouverture de pistes forestières et le passage d'engins notamment dans la partie supérieure du lit du cours d'eau de Saint Antoine hébergeant *S. t. macrostigma* ;

La troisième, « Coscione », est située sur le plateau du même nom, accessible en voiture et traversé par une piste qui a nécessité la construction d'un pont busé sur le ruisseau de Veraculungu. Ce plateau est très fréquenté (pêche, randonnée) et la présence de troupeaux en liberté (bovins, équidés et surtout porcins), entraîne une dégradation partielle de l'habitat : berges défoncées, forte concentration de déjections.

Le Haut - Prunelli comporte deux populations :

L'une, « Val d'Ese » est localisée en tête du bassin de l'Ese où se situe une station de ski. Une partie de la rivière a été busée pour permettre le passage des skieurs et cet endroit est très fréquenté tout au long de l'année, le tracé de pistes a provoqué des décaissements au niveau des ruisseaux et constituent des obstacles à la montaison ;

L'autre, « Bastelica », est située sur un affluent de l'Ese : le ruisseau de Calderamolla. Cette rivière est accessible par piste et des bergeries sont présentes près de sa source. Elle est située à proximité du village de Bastelica, en forêt communale. Elle présente de plus un faciès accidenté qui limite la colonisation naturelle des truites par montaison.

Ces rivières se jettent dans le Prunelli qui est fortement aménagé à l'aval de leur confluence (aménagements hydroélectriques de Tolla-Ocana, nombreuses prises d'eau).

Le Haut – Fium'Orbo comporte deux populations :

La première, « Pozzi », se situe dans des pozzines, à la source du Marmano, un affluent du Fium'Orbo. Ce site est fragile de part sa nature et il constitue une étape importante pour la randonnée et le pastoralisme. Il est néanmoins très favorable à la survie de *S. t. macrostigma* dont la population semble isolée de la partie aval du cours d'eau par des séries de cascades qui font obstacles à la montaison des truites ;

La seconde, « Marmano » se trouve en aval de la première, à hauteur de la D69. Facile d'accès, ce secteur est également très fréquenté.

Ces populations se situent à l'amont de nombreux aménagements hydrauliques tels que les barrages de Sampolo et Trévadine ainsi que de rejets de stations d'épuration des villages voisins.

*Impact sur l'espèce:* La survie de *S. t. macrostigma* est étroitement liée à la qualité de son habitat (fonctionnalité et accessibilité). Si la qualité de l'eau est bonne en terme de potentialités biologiques (rapports sur la qualité des rivières), les dégradations liées aux activités humaines (incendies, destruction des berges et des frayères par piétinement et divagation animale, ponts busés, etc.) s'ajoutent aux altérations naturelles (crues, sécheresses, embâcles).

La conjonction de ces facteurs négatifs associée au relief accidenté des rivières corses (qui crée de nombreux obstacles naturels à la montaison et favorise l'isolement de nombreuses populations) pourrait, à terme, en l'absence de mesures de gestion appropriées, entraîner la disparition de *S. t. macrostigma* comme cela a déjà été constaté dans certaines rivières.

**Menace 2 :**

Nom de la menace: affaiblissement des populations.

*Description:* les populations de *S. t. macrostigma* colonisent les têtes de bassin. Ces secteurs sont isolés à l'aval par des cascades infranchissables ou des barrages dépourvus de passes à poissons qui empêchent les échanges entre populations et limite leur capacité à coloniser ou recoloniser des secteurs favorables. Si cet isolement les protège d'une éventuelle compétition liée à la migration naturelle d'espèces non autochtones, il est sans effet face au risque d'introggression lié à la pratique de l'alevinage.

**Brassage génétique réduit :**

L'isolement géographique lié au relief accidenté de la Corse entraîne un isolement génétique évident. Si l'impact sur la survie de l'espèce n'est pas encore établi, faute d'analyses génétiques approfondies, on peut considérer néanmoins que ses conséquences seront d'autant plus importantes si les effectifs chutent du fait d'autres facteurs.

**Risque d'introggression :**

L'intégrité du patrimoine génétique de *Salmo trutta macrostigma* est menacée par sa capacité à s'hybrider avec la souche de truites domestiques (d'origine atlantique) introduite en Corse ces dernières années dans le cadre d'un repeuplement des cours d'eau par les AAPPMA (Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques). Cette introggression aurait pour conséquence de réduire les facultés d'adaptation des hybrides à leur environnement.

**Braconnage :**

Le « braconnage » de la truite a toujours existé en Corse, par tradition. Aujourd'hui encore, il persiste, favorisé par l'immensité du territoire et semble alimenter des circuits de vente vers la restauration. De plus, l'isolement des populations de *S. t. macrostigma* concourt à leur vulnérabilité.

*Impact sur l'espèce:* la fonctionnalité des rivières corses est excellente mais le relief accidenté des cours d'eau habités par *S. t. macrostigma* rend difficile le retour naturel d'une population stable lorsque différents facteurs négatifs s'accumulent.

**Brassage génétique réduit :** Les populations sont fragilisées par leur isolement génétique qui peut engendrer, en cas de baisse d'effectif importante, une dérive génétique défavorable à la survie de l'espèce (perte de variabilité entraînant une moindre adaptation aux perturbations du milieu).

**Risque d'introggression :** le risque d'hybridation avec la souche domestique est limité dans le cas des populations pures visées par le projet car elles sont isolées naturellement par des cascades infranchissables et éloignées des populations introggressées. Il est envisageable que le taux d'introggression de ces dernières diminue fortement après l'arrêt de l'alevinage, car des analyses génétiques ont démontré une régression naturelle du pourcentage de gènes domestiques dans une situation similaire.

L'alevinage à partir de la souche domestique est aujourd'hui proscrit par la Fédération de la Corse pour la Pêche qui en a arrêté l'élevage. Des actions de sensibilisation des pêcheurs aux risques que présente cette pratique sont également menées pour éviter l'alevinage non contrôlé.



**Braconnage** : le braconnage, bien que ponctuel, est très important car sans sélection (pêche à l'électricité ou par empoisonnement) et pratiqué sur des rivières fortement torrentielle.

### **Menace 3 :**

Nom de la menace: défaut de prise en compte de la présence de populations de *Salmo trutta macrostigma* dans la gestion des cours d'eau.

*Description*: malgré sa reconnaissance régionale, nationale et européenne, la survie de *Salmo trutta macrostigma* est d'abord liée à la gestion locale des cours d'eau et des peuplements piscicoles. Si la Fédération de la Corse pour la Pêche s'engage à travers le Life à œuvrer pour la conservation de cette sous-espèce, elle ne peut le faire sans le soutien des organismes assurant la gestion hydraulique et énergétique des cours d'eau.

L'abondance de ces truites qui prévalait au début du siècle est restée dans les esprits et les usagers de l'eau et des milieux n'ont pas forcément conscience de l'urgence des actions de conservation à mettre en place, ni de l'impact direct des différents aménagements sur la survie de l'espèce.

Certains bassins sont déjà fortement aménagés et des projets de mini centrales hydroélectriques sont toujours à l'étude. Il existe également des prises d'eau sauvages et des rejets domestiques insuffisamment traités qui, cumulés, perturbent l'habitat des truites. La poursuite des aménagements sans mesures de conservation appropriées risquerait fort de contribuer à la disparition des dernières populations.

*Impact sur l'espèce*: la faible prise en compte des besoins de *Salmo trutta macrostigma* par les gestionnaires a nettement fait diminuer son abondance au cours de ce siècle mais la sous-espèce n'est pas encore éteinte. Seule une gestion concertée des cours d'eau et des populations, permettrait de conserver, voire augmenter le stock sauvage actuel et de pérenniser l'espèce.

### **Mesures de conservation déjà entreprises ou proposées pour cette espèce au niveau communautaire ou national :**

#### **Réglementation :**

- *Salmo trutta macrostigma* est soumise à la réglementation de pêche qui fixe la taille, le nombre de captures autorisées et la période d'ouverture de la pêche.

- C'est une espèce protégée (destruction ou enlèvement des œufs) par arrêté du 8 décembre 1988 fixant la liste des espèces de poissons protégés dans l'ensemble du territoire national.

- Elle figure à l'annexe III de la convention de Berne et à l'annexe II de la Directive Européenne « Habitats » 92/43/CCE du 21 mai 1992. A ce titre, son habitat est largement pris en compte dans le futur réseau Natura 2000 comme en témoigne les dernières conclusions du séminaire biogéographique méditerranéen.

- Sa répartition se situe au sein du territoire du Parc Naturel Régional de Corse.

- Une partie des cours d'eau qu'elle fréquente, notamment sur le Haut-Fium'Orbo et le Haut-Prunelli, sont classés au titre de l'article 2 de la loi de 1919 relative à l'utilisation de l'énergie hydraulique.



Conservation :

- les Schéma Départementaux de Vocation Piscicole et Halieutique de la Corse ont été réalisés en 1991 et validés par arrêtés préfectoraux. Ils servent de base pour comparer et évaluer l'évolution des populations jusqu'à aujourd'hui.

- Depuis 1992 des spécimens issus du Haut-Prunelli sont conservés dans la réserve de pêche de « la Manica » gérée par l'AAPPMA de Moltifao.

- Au niveau de la Fédération de Pêche, des mesures de conservation ont été établies en interdisant dans un premier temps l'alevinage domestique dans les têtes de bassin puis en l'interdisant définitivement. Parallèlement, des essais de reproduction de cette souche sauvage en pisciculture sont entrepris depuis 1998.

Enfin, la réalisation du Plan de Gestion Piscicole, rendue obligatoire par le Code Rural, doit débiter en septembre 2002. Il permettra aux AAPPMA de s'investir pleinement pour la protection de la truite *macrostigma* dans le cadre des plans d'actions qui la concerneront.

Ce plan permettra de pérenniser et d'appliquer à d'autres secteurs les actions réalisées dans le cadre du programme Life.



## ZONE DU PROJET ET CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

### Brève description de la zone du projet:

La zone du projet se limite principalement aux têtes de bassins du Prunelli, du Fium'Orbo et du Taravo, en territoire domanial et communal.

Dans chacun de ces bassins, un certain périmètre a été proposé en pSIC par la France :

- Trois populations visées par le projet sont incluses dans ce zonage Natura 2000. Il s'agit de « Pozzi » et « Val d'Ese » dans la zone FR9400611 et du « Coscione » dans la zone FR94000582.
- Deux autres populations sont en limites de la zone FR9400611, il s'agit de « Marmano » et « Bastelica », une extension de zone est prévue pour les inclure.
- Les deux dernières populations « Saint Antoine » et « Uccialinu », éloignées du réseau Natura 2000, nécessitent la création d'une nouvelle zone.

Un des objectifs du programme est d'obtenir l'intégration de l'habitat de ces quatre dernières populations dans le réseau Natura 2000.

L'habitat de *Salmo trutta macrostigma* dans ces bassins est caractérisé par des rivières à dominante torrentielle, circulant dans des forêts de pin *laricio* ou mixtes, et des pozzines.

Faciles d'accès, ces secteurs sont tous accessibles en véhicule à l'exception de la station des Pozzi qui nécessite au plus court une heure de marche.

Situés sur des sentiers de randonnée, ou près de bergeries, ces lieux sont fréquentés par la population locale, les bergers, les pêcheurs et les touristes.

Les deux populations introgressées (« Asinao », bassin du Rizzanèse et « Cavicchia », bassin du Fango) ne feront l'objet que d'un suivi ponctuel de leur taux d'introgression en vue d'étudier la potentialité de réhabilitation des populations de *S. t. macrostigma* hybridées.

### Lien entre la proposition et d'autres fonds de l'UE

Aucun lien n'est à ce jour connu entre cette proposition et d'autres fonds de l'UE.

### Contexte Socio-économique:

La truite *macrostigma* fait partie du patrimoine naturel de la Corse. Exploitée depuis toujours, elle est ancrée dans la tradition et reconnue par la population locale comme emblème de la qualité des rivières. Près de 6 000 pêcheurs adhèrent aux 25 AAPPMA de la région et se soucient de conserver cette sous-espèce. Des initiatives privées ont permis autrefois d'étendre son aire de répartition en déplaçant des spécimens dans des secteurs non accessibles naturellement. Une réserve a également été créée dans le ruisseau de « la Manica » où ont été introduites les truites considérées à l'époque comme les plus représentatives du type *macrostigma*.

Cette truite participe directement à l'économie de la pêche de loisirs. L'adhésion de la Corse au Club Halieutique attire déjà une certaine clientèle extérieure et, avec le développement du tourisme vert, la pêche à la truite devrait prendre un réel essor dans les années à venir. Pour anticiper cette demande, des guides de pêche ont été formés en 2001 pour répondre à la demande et l'intégrer dans une gestion durable des ressources naturelles.

Les usagers et les gestionnaires accordent de plus en plus d'importance au respect du patrimoine naturel et au développement des produits du terroir. La pérennisation des populations d'espèces emblématiques comme *Salmo trutta macrostigma* est à la fois un enjeu environnemental, culturel et économique pour la Corse. C'est pourquoi ce programme de conservation proposé par les pêcheurs en partenariat avec différents organismes gestionnaires des milieux : Conseil Supérieur de la Pêche, Parc Naturel Régional de la Corse, Office de l'Environnement de la Corse, Office National des Forêts, Office National de la Chasse, Université de Corse, Direction Régionale de l'Environnement, s'inscrit dans une volonté de développement durable et trouvera un écho favorable au sein de la Région.



Carte de localisation des populations de truites *macrostigma* visées par le projet:

Populations de truites *macrostigma* pures



Carte de localisation des populations de truites *macrostigma* visées par le projet:

Populations de truites *macrostigma* pures



Carte de localisation des populations de truites *macrostigma* visées par le projet:

Populations de truites *macrostigma* pures



Carte de localisation des populations de truites *macrostigma* visées par le projet:

Populations de truites *macrostigma* pures



Carte de localisation des populations de truites *macrostigma* visées par le projet:

Populations de truites *macrostigma* introgressées



## **SECTION C :**

**Objectif, actions et  
résultats attendus  
visés.**

**Structure et  
planification  
du projet.**

- ◆ **Complétez uniquement les fiches adaptées à votre projet.**
- ◆ **Chaque fiche de cette section pouvant être rallongée, toutes les informations essentielles doivent y figurer.**
- ◆ **Chacune des actions décrites doit être reliée à une cible précise (ex : l'action 1 portera sur le site « X » ou l'espèce « Y ») et doit être identifiée sur une carte détaillée.**
- ◆ **Toute action sous-traitée devra être décrite aussi précisément que les actions directement exécutées par le bénéficiaire ou ses partenaires.**



## DESCRIPTION DU PROJET

### OBJECTIF DU PROJET :

L'objectif général de ce projet est d'assurer la pérennité des 7 populations connues de *Salmo trutta macrostigma*, présentes naturellement en Corse, et de préserver la fonctionnalité de leur habitat.

Pour ce faire, plusieurs objectifs spécifiques au projet ont été définis :

#### Objectif 1 : assurer la protection des populations et de leur habitat.

- Acquisition de terrains et/ou de baux de pêche sur les secteurs concernés ;
- Création d'un réseau de surveillance contre le braconnage ;
- Extension du réseau Natura 2000, création de réserves de pêches, propositions d'arrêtés de biotope, propositions de classement des cours d'eau ;
- Evaluation de la pression de pêche (enquêtes, carnets de pêche) ;
- Aménagements des sites à *Salmo trutta macrostigma* (nettoyage, plantation de feuillus, clôture, barrières, panneaux signalétiques et d'information).

#### Objectif 2 : améliorer les connaissances des caractéristiques et de la répartition de *Salmo trutta macrostigma*.

- Etude fine des 7 populations visées par le projet (densité, équilibre, dynamique, biométrie, aire de répartition, typologie de l'habitat, localisation des frayères, etc.) et édition d'un guide de gestion ;
- Echantillonnage et analyse de 15 nouvelles populations susceptibles d'appartenir à *Salmo trutta macrostigma* et mise à jour cartographique.
- Suivi de la régression naturelle des gènes domestiques dans les 2 populations introgressées.

#### Objectif 3 : renforcer les populations faibles.

- Acquérir l'expérience d'un autre programme de conservation similaire (*Salmo marmoratus*) ;
- Planifier les actions de prélèvements et de renforcement en fonction des résultats de l'objectif 1 ;

Expérimenter un mode de reproduction semi naturel comportant 4 phases :

Phase 1 : prélèvements de géniteurs dans les populations importantes, vérification génétique et marquage, transfert dans des rivières aménagées et surveillées ;

Phase 2 : aménagement d'un laboratoire d'incubation performant, reproduction assistée par stripage et mise en ruisseaux pépinières des œufs et alevins ;

Phase 3 : implantation des alevins et truitelles obtenus dans les populations faibles ;

Phase 4 : suivi de l'efficacité de l'action.



**Objectif 4 : prise en compte à long terme de l'enjeu de la survie de *Salmo trutta macrostigma*.**

- Large partenariat avec les différents organismes environnementaux assurant la diffusion d'une information cohérente, base d'une gestion concertée ;
- Sensibilisation et mobilisation des responsables locaux à la prise en compte de la présence de *Salmo trutta macrostigma*, emblème de la qualité des rivières de Corse, dans la gestion des cours d'eau (guide de gestion) ;
- Sensibilisation des pêcheurs (réunions, exposition), des scolaires (animations et mallette pédagogique, CDROM), des locaux et des visiteurs (foires, manifestations, vidéos, médias), du grand public (site Internet, colloque final).

<b>n° et nom de la menace (réf. fiches 11 ou 13)</b>	<b>Actions (A1, B1,...)</b>	<b>Résultats attendus (quantifiés si possible)</b>
Menace 1 : Dégradation de l'habitat.	A1, A4, B1, B2, C1.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protection des sites : extension d'1 zone Natura 2000 et création d'une nouvelle zone, mise en place de 4 rivières sanctuaires ainsi qu'une quinzaine de réserves de pêche et 3 arrêtés de biotope, protection des ruisseaux contre les aménagements hydrauliques.</li> <li>• Restauration des sites : restauration de la ripisylve naturelle et des berges, protection contre le piétinement et le passage des véhicules.</li> <li>• Gestion des sites : conseils de gestion pour préserver l'habitat de <i>S. t. macrostigma</i> (guide de gestion produit en A3).</li> </ul>
Menace 2 : Affaiblissement des populations.	A2, A3, A5, A6, C2, D1, D2, D3, D4, D5	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherches de populations pures : analyse de 20 nouvelles populations issues des bassins suivants : Fium'Orbo, Travo, Oso (Ospédale), Taravo, Fium'Alto, Alesani, Abatesco, Rizzanèse, Liamone, Manica.</li> <li>• Renforcement des populations connues en déclin : plan de repeuplement, réalisation d'un élevage de <i>S. t. macrostigma</i> en semi captivité (2 conservatoires des gènes et 4 ruisseaux pépinières), lâchers des alevins et truitelles d'élevage dans les populations en déclin.</li> <li>• Evaluation de l'efficacité des actions : indicateurs du succès reproducteur (sanctuaires, conservatoires des gènes) ; indicateurs de survie des alevins et des truitelles (ruisseaux pépinières, populations renforcées) ; indicateurs de l'évolution des effectifs</li> </ul>



		<p>(réserves, ensemble des populations étudiées); indicateurs de régression des gènes domestiques dans les populations introgressées.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Contrôle de l'activité de pêche : évaluation de la pression de pêche (enquête terrain), réseau de surveillance.</li><li>• Nouvelles orientations de gestion : guide de gestion (synthèse de toutes les données du programme) concernant les populations étudiées et les nouvelles populations identifiées.</li></ul>
Menace 3 : défaut de prise en compte de la présence de populations de <i>Salmo trutta macrostigma</i> dans la gestion des cours d'eau.	E1, E2, E3, E4, E5, E6, E7, E8, E9, E10, E11	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibilisation du grand public : articles dans la presse régionale et communiqués par les radios locales ; exposition itinérante de 12 panneaux (foires, lieux publics) avec distribution de 40 000 dépliants et diffusion d'une vidéo de 6 minutes (50 exemplaires) ; site Internet.</li><li>• Sensibilisation des pêcheurs : diffusion d'un 4 pages semestrielle en 6 000 exemplaires ; articles dans les revues spécialisées sur la pêche ; 4 réunions d'information par an (1 par microrégion) avec distribution de 6 000 brochures par an, 4 panneaux synthétiques pour illustrer les réunions et les animations.</li><li>• Sensibilisation des scolaires : CD Rom d'animation interactif (1 000 exemplaires); création de 10 mallettes pédagogiques « truite <i>macrostigma</i> » complémentaire de celle intitulée « la rivière m'a dit » (à l'initiative de la FRAPNA) et animation en milieu scolaire avec intervention mensuelle dans 10 écoles incluant deux sorties sur le terrain.</li><li>• Information des partenaires : bulletin de liaison électronique trimestriel, voyage d'études en Slovénie (environ 20 personnes) où un programme de réhabilitation de la truite marbrée (<i>Salmo marmoratus</i>) est suivi par la station biologique de la Tour du Valat (problématique similaire à la truite <i>macrostigma</i>).</li><li>• Sensibilisation des gestionnaires : vidéo de 26 minutes présentant la globalité du programme et des résultats (500 exemplaires) ; 10 sorties guidées pour présenter les actions engagées ; colloque international (150 personnes) auquel seront conviés, les représentants de la Commission Européenne, les différents spécialistes du pourtour méditerranéen, les décideurs locaux.</li></ul>



## DETAILS DES ACTIONS PROPOSEES

### A. Actions préparatoires, élaboration de plans de gestion et/ou de plans d'action

*Pour chaque action ou série d'actions, indiquez les éléments suivants:*

#### ACTION A.1:

*Nom de l'action:* Extension du réseau Natura 2000.

*Description (quoi, comment et où?):* Augmenter la surface d'habitat protégé de la truite *Salmo trutta macrostigma* en Corse par l'extension de la zone FR9400611 pour englober les populations de « Bastelica » et « Marmano » ; et par la création d'une nouvelle zone dans le Haut Taravo, secteur du ravin de Saint Antoine, pour englober les populations de « Saint Antoine » et « Uccialinu ».

*Justification (référence à la menace à traiter):* Lutter contre le risque de dégradation de l'habitat par les activités humaines.

*Responsable de sa mise en œuvre:* Fédération de la Corse pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques.

*Action sous-traitée:*  Oui  Non  Partiellement

*Résultats attendus (à quantifier, si possible):* Surface d'habitat protégé supplémentaire incluant 4 nouvelles populations de truites *Salmo trutta macrostigma* ; réalisation et validation du document d'objectif associé à la nouvelle zone.

*Coût estimatif de l'action:* 5 577 euros

#### ACTION A.2:

*Nom de l'action:* Identification de nouvelles populations.

*Description (quoi, comment et où?):* Identification génétique sur vingt populations situées dans des secteurs supposés héberger des truites de type *Salmo trutta macrostigma* (affluents du Fium'Orbo, affluents du Travo, l'Oso (Ospedale), affluents du Taravo, affluents du Fium'Alto, l'Alesani (amont barrage), affluents de l'Abatesco, affluents du Rizzanèse, affluents du Liamone, la Manica). La difficulté d'accès de ces sites nécessitera un certain nombre d'hélicoptages.

Les truites récupérées par pêches électriques sont relâchées immédiatement après ablation d'une portion de nageoire.

La mise en œuvre d'un programme de recherche dans le cadre d'une thèse universitaire aura pour objectif la mise au point de la méthode non létale d'analyse génétique par microsatellites à partir de nombreux échantillons déjà identifiés par les analyses enzymatiques et conservés au laboratoire d'écologie fonctionnelle et d'évolution des poissons (P. Berrebi, URM 5119 Ecosystèmes lagunaires, Université de Montpellier II) puis le traitement des prélèvements prévus dans le programme.



Pour réaliser cette action, il est prévu l'achat de petit matériel de terrain, 4 sorties hélicoptées pour transporter le gros matériel dans les secteurs difficiles d'accès, et l'analyse de 20 individus par échantillon dans le cadre de la thèse, soit un total de 400 analyses.

*Justification (référence à la menace à traiter):* Le nombre de populations connues de *Salmo trutta macrostigma* est aujourd'hui restreint et la sous espèce est menacée. Il s'agit de s'assurer de l'existence de nouvelles populations afin d'évaluer au mieux l'état du stock en Corse et ses chances de survie.

*Responsable de sa mise en œuvre:* Conseil Supérieur de la Pêche, Fédération de la Corse pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques.

La thèse sera réalisée à l'Université de Corse sous la direction du Professeur Varesi et sous la codirection de Monsieur Patrick Berrebi du laboratoire d'écologie fonctionnelle et d'évolution des poissons.

*Action sous-traitée:*  *Oui*  *Non*  *Partiellement*

*Résultats attendus (à quantifier, si possible):* 20 populations échantillonnées donnant lieu à 400 individus analysés ; complément génétique et cartographique de la répartition de la sous espèce. Intégration des données dans les actions A3, A4, A5.

*Coût estimatif de l'action:* 65 724 euros

### ACTION A.3:

*Nom de l'action:* Etude des populations de truites *Salmo trutta macrostigma*.

*Description (quoi, comment et où?):* Recensement des 7 populations pures par pêche électrique sur les secteurs à *Salmo trutta macrostigma* (Haut Taravo, Haut Prunelli, Haut Fium'Orbo). Etude biométrique, densité, équilibre et dynamique des populations, limites de la zone fréquentée (analyses génétiques). Coût de l'étude des populations 139 752 €.

Pour réaliser cette action, il est prévu l'achat de petit matériel de terrain, 4 sorties hélicoptées pour amener le gros matériel non transportable à dos d'homme et l'analyse de 5 échantillons de 20 individus par population pure (soit 700 individus).

Edition d'un guide de gestion de *Salmo trutta macrostigma* en Corse (incluant les données de A4) et édité en 2 000 exemplaires (coût 3 185 €).

*Justification (référence à la menace à traiter):* Une meilleure connaissance de la biologie et de la dynamique des populations est nécessaire pour mettre en œuvre une gestion adaptée, répondre à l'objectif de conservation et éviter le déclin de ces populations relictuelles.

*Responsable de sa mise en œuvre:* Conseil Supérieur de la Pêche, Parc Naturel Régional de la Corse, Fédération de la Corse pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques.

*Action sous-traitée:*  *Oui*  *Non*  *Partiellement*

*Résultats attendus (à quantifier, si possible):* Synthèse de toutes les données dans le guide de gestion final ; intégration des données annuelles dans les rapports d'activité : évaluation de l'état des populations, définition des opérations à réaliser pour atteindre les objectifs de protection, de gestion et de renforcement des effectifs, amélioration des connaissances écologiques, morphologiques et physiologiques de l'espèce.

*Coût estimatif de l'action:* 142 937 euros



**ACTION A.4:**

*Nom de l'action:* Etude des habitats favorables à *Salmo trutta macrostigma*.

*Description (quoi, comment et où ?):* Typologie des habitats actuellement fréquentés par les populations pures visées par le projet.

Recherche de sites favorables et étude de leur capacité d'accueil pour :

- Implanter de nouvelles populations dans 4 ruisseaux sanctuaires situés dans les bassins d'origine des populations sources connues ;
- sauvegarder des pools de géniteurs en créant 2 conservatoires des gènes en milieu naturel surveillé ;
- assurer dans 4 ruisseaux pépinières l'incubation et/ou le grossissement des alevins issus de la reproduction assistée.

*Justification (référence à la menace à traiter):* Le déclin de certaines populations sauvages nécessite des opérations de multiplication de la sous espèce à partir des populations initiales afin d'assurer sa pérennisation. La sélection de sites favorables permettra de travailler au maximum en milieu naturels : les ruisseaux sanctuaires permettront l'établissement naturel de nouvelles populations ; les conservatoires des gènes assureront la conservation, en milieu naturel surveillé, des géniteurs utilisés pour l'élevage (pas de risque de pollution génétique ou de braconnage) ; les ruisseaux pépinières permettront l'incubation et le grossissement des alevins en milieu naturel après fécondation assistée afin de s'affranchir du risque de domestication lié à l'élevage en pisciculture.

*Responsable de sa mise en œuvre:* Office National des Forêts, Fédération de la Corse pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques.

*Action sous-traitée:*         *Oui*     *Non*     *Partiellement*

*Résultats attendus (à quantifier, si possible):* Typologie des habitats incluse dans le guide de gestion produit en A3 ; sélection des sites pour les ruisseaux sanctuaires, les conservatoires des gènes et les ruisseaux pépinières.

*Coût estimatif de l'action:* 22 852 euros

**ACTION A.5:**

*Nom de l'action:* Planification des actions de renforcement des populations.

*Description (quoi, comment et où ?):* Un comité scientifique sera chargé de planifier les renforcements d'effectif sur la base des résultats des actions A2, A3 et A4 : évaluation semestrielle des besoins quantitatifs en géniteurs, du nombre d'alevins attendus, du nombre d'individus à lâcher en fonction de l'état des populations et de la capacité de production des rivières d'accueil. Ce plan sera actualisé en fonction des résultats obtenus à l'issue des actions D.

*Justification (référence à la menace à traiter):* Le nombre restreint des populations de *Salmo trutta macrostigma* nécessite un soutien d'effectif et par conséquent une production d'alevins et de truitelles conséquent sans pour autant affaiblir les populations sources par des prélèvements importants. Le plan définira précisément les possibilités de prélèvements et la production attendue pour être efficace sans déséquilibrer les populations sauvages.



*Responsable de sa mise en œuvre:* Fédération de la Corse pour la Pêche et Comité scientifique : spécialistes issus des organismes partenaires : Conseil Supérieur de la Pêche, Office National des Forêts, Office de l'Environnement de la Corse ; spécialistes issus d'organismes non partenaires du projet : Monsieur Crivelli de la Station Biologique de la Tour du Valat en tant que spécialiste des processus d'introgression et de reproduction de truite sauvages (coordinateur du programme de réhabilitation de la truite *marmoratus* en Slovénie), Monsieur Berrebi du laboratoire d'écologie fonctionnelle et d'évolution des poissons, à l'Université de Montpellier II, en tant que généticien spécialiste de la génétique des truites en Corse.

*Action sous-traitée:*  Oui  Non  Partiellement

*Résultats attendus (à quantifier, si possible):* Réunion du Comité scientifique sur un rythme semestriel. Plan de renforcement d'effectif actualisé semestriellement.

*Coût estimatif de l'action:* 19 802 euros

#### ACTION A.6:

*Nom de l'action:* Enquête sur la pression de pêche.

*Description (quoi, comment et où ?):* Enquête terrain (assurée par des stagiaires étudiants de l'Université de Corse) à l'aide d'un questionnaire pour évaluer la pression de pêche (nombre de captures par heure, par technique, par lieu) dans les secteurs à *Salmo trutta macrostigma* pendant la période d'ouverture de la pêche (environ 100 pêcheurs recensés par an).

Diffusion de 20 carnets de pêche pour un suivi individualisé sur la base du volontariat (récompense : 1 carte de pêche par tirage au sort).

*Justification (référence à la menace à traiter):* Nécessiter de quantifier la pression de pêche et la fréquentation des secteurs à *Salmo trutta macrostigma* de manière à établir un plan de protection efficace.

*Responsable de sa mise en œuvre:* Fédération de la Corse pour la Pêche, Office de l'Environnement de la Corse.

Des conventions de stage seront proposées aux étudiants de l'Université de la Corse pour réaliser l'enquête terrain.

*Action sous-traitée:*  Oui  Non  Partiellement

*Résultats attendus (à quantifier, si possible):* Estimation de la pression de pêche : rapport comparatif entre les prélèvements et le stock de truites disponible, évaluation de la nécessité de renforcer la protection des secteurs sensibles.

*Coût estimatif de l'action:* 6 895 euros



**ACTION A.7:**

*Nom de l'action:* Formation.

*Description (quoi, comment et où ?):* Formation complémentaire des agents des différents partenaires impliqués dans la réalisation des actions du programme : 1 session de formation par an.

*Justification (référence à la menace à traiter):* Nécessité de travailler avec du personnel qualifié pour la réussite des actions.

*Responsable de sa mise en œuvre:* Fédération de la Corse pour la Pêche.  
La formation sera assurée en sous-traitance par le Centre de Promotion Social de Corte.

*Action sous-traitée:*      *Oui*     *Non*     *Partiellement*

*Résultats attendus (à quantifier, si possible):* 4 sessions de formation concernant 24 personnes.

*Coût estimatif de l'action:* 12 920 euros

<b>BUDGET PREVISIONNEL DE LA PARTIE "A"</b>
---

Action	1. Personnel	2. Déplacements	3. Assistance extérieure	4. Matériel durable	5. Maîtrise foncière et location	6. Matériel consommable	7. Frais généraux	8. Autres coûts	TOTAL
A1	1 242	2 085	0	0	0	2 250	0	0	5 577
A2	24 642	5 427	25 350	0	0	8 832	1 473	0	65 724
A3	68 911	12 482	41 600	0	0	15 848	4 096	0	142 937
A4	13 594	5 546	0	0	0	2 685	1 027	0	22 852
A5	9 887	6 122	0	0	0	3 266	527	0	19 802
A6	2 124	1 821	700	0	0	2 250	0	0	6 895
A7	3 140	2 682	6 098	0	0	1 000	0	0	12 920
<b>Coûts totaux EURO</b>	123 540	36 165	73 748	0	0	36 131	7 123	0	276 707



**B. Maîtrise foncière et d'usage**

*Pour chaque action ou série d'actions, indiquez les éléments suivants:*

**ACTION B.1:**

*Nom de l'action:* Acquisition de terrains.

*Description (quoi, comment et où ?):* Démarches administratives pour l'acquisition de la maîtrise foncière et d'usage des terrains nécessaires à l'aménagement des conservatoires des gènes et d'une partie des ruisseaux pépinières. Un site, Testalo, a déjà été identifié près du village de Ghisoni, dans le bassin du Fium'Orbo. Des contacts ont été pris, par le biais de l'AAPPMA de Ghisoni, avec les propriétaires de ces terrains qui sont, pour la plupart, favorables aux aménagements prévus. Néanmoins les modalités et le coût d'acquisition des terrains (achat ou location) ne sont pas encore clairement définis et ne sont donc pas inclus dans le budget prévisionnel de ce projet. Des crédits hors Life ont cependant déjà été identifiés pour financer l'acquisition de ces terrains qui devrait s'effectuer dans les prochains mois.

Parmi les 7 propriétaires sollicités, 6 d'entre eux étaient favorables à ce projet et prêts à prêter ou louer leurs terrains. Le 7ème n'a pu donner son accord suite à la situation d'indivis des terres qui s'applique en Corse, mais la non obtention de ses terrains ne remet pas en cause la réalisation du projet. En effet, le site choisit couvre une surface importante et les terrains retenus actuellement en représentent environ le quart. Nous avons donc décidé de contacter de nouveaux propriétaires pour nous assurer une marge de sécurité. Les négociations pour obtenir un bail sur ces terrains sont en cours et nous serons fixés avant le début du programme.

*Justification (référence à la menace à traiter):* Nécessité de maîtriser le devenir de ces terrains pour les aménager et assurer le succès des actions réalisées.

*Responsable de sa mise en œuvre:* Fédération de la Corse pour la Pêche.

*Action sous-traitée:*  Oui  Non  Partiellement

*Résultats attendus (à quantifier obligatoirement):* accord avec les propriétaires pour l'acquisition (hors Life) de leurs terrains en vue de réaliser les aménagements des conservatoires des gènes et des ruisseaux pépinières.

*Coût estimatif de l'action:* 3 064 euros

**ACTION .B.2:**

*Nom de l'action:* Protection des sites sensibles.

*Description (quoi, comment et où ?):* Réalisation de dossiers de mise en réserve de pêche (Art. L. 236-12 du Code Rural) des tronçons les plus sensibles des habitats hébergeant *Salmo trutta macrostigma* :



Ese, ruisseau de Veraculungo, ruisseau de Calderamolla, Pozzi de Marmano, rivière de Marmano, ravin de Saint Antoine ; ruisseaux sanctuaires et pépinières, conservatoires des gènes.

Réalisation de dossiers d'Arrêtés de biotope sur chacun des trois bassins.

Réalisation du dossier de cours d'eau classé en application de la loi du 16/10/1919 sur le Haut-Taravo (les deux autres bassins sont déjà classés).

Obtention de baux de pêche sur les secteurs cités précédemment.

Les réserves se situeront principalement sur des parcelles communales ou territoriales (ex-domaniales) et qui font partie du réseau Natura 2000. Leur maîtrise foncière sera acquise par le biais de baux de pêche qui permettront leur classement en réserves de pêche.

Les Communes principalement concernées et les Collectivités Territoriales ont été informées de ce projet et y sont favorables. De plus, la création de ruisseaux sanctuaires est également soutenue par les documents d'objectifs en cours de réalisation.

*Justification (référence à la menace à traiter):* Assurer une meilleure protection des habitats et des populations contre une pression de pêche conséquente et contre la réalisation de nouveaux ouvrages hydroélectriques.

*Responsable de sa mise en œuvre:* Fédération de la Corse pour la Pêche, Conseil Supérieur de la Pêche, Office National des Forêts.

*Action sous-traitée:*  Oui  Non  Partiellement

*Résultats attendus (à quantifier obligatoirement):* Une quinzaine de réserves de pêche sur les secteurs hébergeant *Salmo trutta macrostigma* ; le classement d'une partie du Haut-Taravo en application de la loi du 16/10/1919 ; 3 Arrêtés de biotope ; des baux de pêche supplémentaires en particulier en forêt domaniale.

*Coût estimatif de l'action:* 9 699 euros

**BUDGET PREVISIONNEL DE LA PARTIE "B"**

Action	1. Personnel	2. Déplacements	3. Assistance extérieure	4. Matériel durable	5. Maîtrise foncière et location	6. Matériel consommable	7. Frais généraux	8. Autres coûts	TOTAL
B1	414	1 900	0	0	0	750	0	0	3 064
B2	4 928	2 526	0	0	0	2 048	197	0	9 699
<b>Coûts totaux EURO</b>	<b>5 342</b>	<b>4 426</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 798</b>	<b>197</b>	<b>0</b>	<b>12 763</b>



## C. Travaux uniques de gestion

*Pour chaque action ou série d'actions, indiquez les éléments suivants:*

### ACTION C.1:

*Nom de l'action:* Aménagements des sites protégés en B2.

*Description (quoi, comment et où ?):* Aménagements (terrassement, plantations, barrières, signalisation) des sites hébergeant les populations pures visées par le projet et des ruisseaux sanctuaires situés dans les Haut-Fium'Orbo, Haut-Taravo et Haut-Prunelli. Deux sorties hélicoptérées sont prévues pour acheminer une partie du matériel (1837,4 Euros par sortie soit 3 675 Euros).

Sites hébergeant les populations pures :

- Site du « Val d'Ese » :
  - amélioration du passage busé, restauration des berges dégradées par le bétail : 610 Euros.
  - un panneau signalétique : 83,18 Euros.
  - un panneau d'information : 1247,27 Euros.
- Site de « Bastelica » :
  - un panneau signalétique : 83,18 Euros.
  - un panneau d'information : 1247,27 Euros.
  - accès limité sur le secteur nécessitant un renforcement d'effectif : 1680 Euros.
- Site de « Chapelle Saint Antoine » :
  - barrières pour limiter l'accès des pistes forestières aux personnes autorisées : 610 Euros.
  - plantation de feuillus dans les zones à Pin *laricio* : 1525 Euros.
  - un panneau signalétique : 83,18 Euros.
  - un panneau d'information : 1247,27 Euros.
- Site de « Uccialinu » :
  - un panneau signalétique : 83,18 Euros.
  - un panneau d'information : 1247,27 Euros.
- Site du « Coscione » :
  - un panneau signalétique : 83,18 Euros.
  - un panneau d'information : 1247,27 Euros.
  - amélioration du passage busé (remplacement de l'ouvrage par un pont en bois) : 38 426 €.
  - restauration des berges dégradées par le bétail : 455 Euros.
  - accès limité sur le secteur nécessitant un renforcement d'effectif : 915 Euros.
- Site des « Pozzi » :
  - un panneau signalétique : 83,18 Euros.
  - un panneau d'information : 1247,27 Euros.
- Site de « Marmano » :
  - un panneau signalétique : 83,18 Euros.
  - un panneau d'information : 1247,27 Euros.

Sites correspondant aux 4 ruisseaux sanctuaires, sur chaque site :

- petits travaux en rivière : 457 Euros (soit 1828 Euros).



- un panneau signalétique : 83,18 Euros (soit 332,72 Euros).
- un panneau d'information : 1247,27 Euros (soit 4989 Euros).

Les travaux sous-traités prévus dans l'action C1 seront réalisés par des entreprises locales selon leur spécialisation (imprimerie, pépinière, terrassement, pose de grillage, etc.). Seul le pont (en bois, supportant les véhicules) prévu pour le site du Coscione serait réalisé par une entreprise non locale, sauf si une prestation locale se révèle égale au moment de sa réalisation.

*Justification (référence à la menace à traiter):* Nécessité de restaurer les habitats dégradés par l'exploitation forestière, la construction de seuils et le passage du bétail et des véhicules.

*Responsable de sa mise en œuvre:* Fédération de la Corse pour la Pêche, Conseil Supérieur de la Pêche.

*Action sous-traitée:*     *Oui*     *Non*     *Partiellement*

*Résultats attendus (à quantifier, si possible):* restauration et protection des sites correspondant aux 7 populations pures visées par le projet ; aménagement des ruisseaux sanctuaires avant le lâcher des géniteurs.

*Coût estimatif de l'action:* 72 066 euros

### ACTION C.2:

*Nom de l'action:* Aménagements liés à la production de *S. t. macrostigma*.

*Description (quoi, comment et où ?):* nécessité d'aménager les locaux actuels pour s'adapter aux exigences de *S. t. macrostigma* et aux besoins du personnel y travaillant.

▪ Aménagements des 2 conservatoires des gènes (site potentiel « Testalo » près du village de Ghisoni) :

- aménagements (modélisation et terrassement de la rivière semi naturelle, plantation de feuillus, clôtures) : 99 093 €
- deux panneaux signalétiques : 152 € (76 € l'un)
- un panneau d'information : 1 143 €
- un abri : 1 829 €

▪ Sites correspondant aux 4 ruisseaux pépinières (sélectionnés dans l'Action A4) :

- aménagements : 6 098 € (1524,5 € le site, en moyenne)
- quatre panneaux signalétiques : 305 €
- quatre panneaux d'information : 4 573 €

▪ Aménagements de la pisciculture fédérale :

- acquisition d'une Ecloserie Modulable Intégrée : EPIM (semblable à celle utilisée dans le programme Life « Stratégie de conservation de l'Apron ») et travaux liés à sa mise en service : 27 440 €

- réfection du ruisseau pépinière : 1525 €

- aménagement d'un bureau au sein de la pisciculture pour héberger la partie administrative de la production de *S. t. macrostigma*, les réunions nécessaires avant les sorties terrain, l'accueil des visites guidées, le bureau du Directeur de projet embauchée pour la réalisation du programme : 9 200 €



- un panneau d'information : 1 143 €

Les travaux sous-traités prévus dans l'action C2 seront réalisés par des entreprises locales selon leur spécialisation.

*Justification (référence à la menace à traiter):* La reproduction assistée de truites sauvages comme *S. t. macrostigma* requiert des moyens techniques performants pour s'assurer d'une meilleure efficacité de production ; de plus, la qualité des rivières de Corse nous permet de prévoir de travailler au maximum en milieu naturel pour les périodes d'incubation et de grossissement :

- pour les géniteurs : volonté de les garder en semi captivité dans un cadre naturel de manière à conserver leur caractère sauvage, à faciliter la récupération de leurs semences et à les protéger efficacement : conservatoires des gènes ;
- pour les œufs, volonté de comparer la technique de la boîte Vibert qui a fait ses preuves avec celle de l'incubation artificielle en éclosier ;
- pour les alevins, volonté d'assurer leur grossissement en ruisseaux pépinières pour obtenir des truites de qualité adaptées à leur habitat.

*Responsable de sa mise en œuvre:* Fédération de la Corse pour la Pêche.

*Action sous-traitée:*     *Oui*     *Non*     *Partiellement*

*Résultats attendus (à quantifier, si possible):*

Aménagements de 2 conservatoires des gènes, de 4 ruisseaux pépinières, d'un laboratoire d'incubation et d'un local administratif à la pisciculture fédérale.

*Coût estimatif de l'action:* 157 269 euros

**BUDGET PREVISIONNEL DE LA PARTIE "C"**

Action	1. Personnel	2. Déplacements	3. Assistance extérieure	4. Matériel durable	5. Maîtrise foncière et location	6. Matériel consommable	7. Frais généraux	8. Autres coûts	TOTAL
C1	1 319	4 322	64 359	0	0	2 047	19	0	72 066
C2	2 293	1 224	123 232	29 270	0	1 250	0	0	157 269
<b>Coûts totaux EURO</b>	<b>3 612</b>	<b>5 546</b>	<b>187 591</b>	<b>29 270</b>	<b>0</b>	<b>3 297</b>	<b>19</b>	<b>0</b>	<b>229 335</b>



## D. Travaux de gestion périodique

*Pour chaque action ou série d'actions, indiquez les éléments suivants:*

### **ACTION D.1:**

*Nom de l'action:* Prélèvements et marquage des géniteurs de *Salmo trutta macrostigma*.

*Description (quoi, comment et où ?):* Sur la base du plan de renforcement de populations résultant de l'Action A5, des géniteurs seront prélevés par pêche électrique dans les populations de *Salmo trutta macrostigma* pures visées par le projet et pouvant supporter une légère baisse d'effectif (un suivi génétique sera réalisé sur chaque groupe pour s'assurer de la pureté des individus). Ces individus seront marqués puis relâchés pour une part dans les ruisseaux sanctuaires et pour une autre part dans les conservatoires des gènes.

Certaines populations ne pourront être atteintes que par hélicoptère (6 sorties). Il est prévu l'achat de matériel pour les pêches électriques : « Martin Pêcheur » (6 700 €), appareil léger et portatif qui permet d'évoluer aisément dans la rivière ; ainsi qu'un véhicule tout terrain de type pick-up (30 490 €), équipé d'une cuve de transport oxygénée (1 874 €) pour le transport des géniteurs.

Répartition des sorties :

- Repérage préalable de l'état de maturation sexuelle des géniteurs :
  - Personnel : 40 jours/homme : 3 552 €
  - Déplacement : 3 744
  
- 20 Pêche de récupération :
  - Personnel : 120 jours/homme : 16 852 €
  - Déplacement : 8 976 €
  - Matériel consommable : 2 772 €€
  - Assistance extérieure : 3 sorties héliportées : 5 512 €
  - Matériel durable : matériel de pêche électrique : 6 700 €
  
- Traitement de l'échantillon :
  - Personnel : 60 jours/homme : 3 552 €
  - Déplacement : 1 000 €
  - Assistance extérieure : analyses génétiques : 22 500 €
  - Matériel consommable : 1 000 €
  
- Transfert des géniteurs :
  - Personnel : 48 jours/homme : 4 262 €
  - Déplacement : 7 792 €
  - 3 sorties héliportées : 5 512 €
  
- Coûts communs :
  - Matériel consommable de terrain : 1 616 €

Remarque : Les frais kilométriques liés au relief de la Corse et à l'éloignement des sites en montagne deviennent vite importants.

De par leur localisation, certains sites nécessiteront de camper sur place pendant l'opération.



*Justification (référence à la menace à traiter):* La régression d'au moins une partie des populations identifiées comme *S. t. macrostigma* nécessite de sauvegarder une partie du cheptel dans les 4 ruisseaux sanctuaires et de renforcer les effectifs des populations en déclin. Pour ce faire, il est nécessaire de sélectionner les meilleurs géniteurs représentant la sous espèce et, pour une partie d'entre eux, de récupérer leurs semences artificiellement. Afin d'éviter le stress et la mortalité liés au passage en bassins de pisciculture, les géniteurs destinés à la reproduction artificielle seront conservés dans les conservatoires des gènes.

*Responsable de sa mise en œuvre:* Fédération de la Corse pour la Pêche, Conseil Supérieur de la Pêche.

Le suivi génétique sera assuré par le thésard de l'Université de Corse en collaboration avec le laboratoire d'écologie fonctionnelle et d'évolution des poissons de Montpellier de Monsieur Berrebi.

*Action sous-traitée:*  Oui  Non  Partiellement

*Résultats attendus (à quantifier, si possible):* Selon l'état des populations sauvages sources environ 500 géniteurs de 18 cm minimum seront prélevés. Ces géniteurs seront répartis, après marquage, entre les 4 ruisseaux sanctuaires (50 chacun) et les 2 conservatoires des gènes (150 chacun). Les prélèvements devraient s'étaler sur les 2 premières années du programme.

*Coût estimatif de l'action:* 137 960 euros

#### **ACTION D.2:**

*Nom de l'action:* Production d'alevins et de truitelles.

*Description (quoi, comment et où ?):* A l'époque de la fraie, les géniteurs mâtures répartis dans les conservatoires des gènes seront capturés et leurs semences récupérées manuellement. La fécondation se fera sur place, dans le local d'appoint aménagé, en mélangeant les semences d'une femelle avec deux mâles pour limiter le risque d'infécondité lié aux mâles et assurer une meilleure diversité génétique.

Les œufs ainsi obtenus seront placés pour moitié dans les ruisseaux pépinières à l'aide de boîtes Vibert pour une production entièrement en milieu naturel, et pour moitié en incubateur à la pisciculture, jusqu'au stade  $\frac{3}{4}$  de résorption vitelline où ils seront transférés en ruisseaux pépinières.

Du matériel de pisciculture, du matériel informatique et des microscopes seront nécessaires au suivi de la production.

Le budget prévu pour la production des oeufs se répartit de la façon suivante :

- Frais de personnel : deux personnes à mi-temps : 48 835 €
  - Déplacements : 25 474 € (le site de Ghisoni est éloigné de 200 Km AR de la pisciculture)
  - Matériel durable : 2 microscopes (2 135 €)
  - Matériel consommable : 11 393 €
- Coût total de production : 87 836 €.

Estimation de la production d'œufs : pour un nombre maximal de 150 femelles reproductrices, d'un poids moyen de 100g correspondant à la production de 150 œufs, nous devrions obtenir 22 500 œufs par an, soit 90 000 œufs sur les 4 ans. Dans ces conditions de production, le prix d'un œuf revient à 0,9 €.



Le coût de production peut paraître élevé par rapport aux coûts habituels de salmonidés produits en pisciculture, mais il faut tenir compte du fait que l'élevage de cette truite sauvage est encore expérimental et qu'il sera pratiqué de manière extensive en milieu semi-naturel et non en pisciculture, de manière à obtenir une production de qualité, conformément au mode de gestion patrimonial. Les coûts ne sont donc pas comparables.

Il faut tenir compte aussi du minimum de stress pour les géniteurs la première année qui produiront peut être moins que la normale et seront certainement de petite taille. Par la suite, le fait d'être en milieu préservé leur permettra de mieux se nourrir et donc d'augmenter leur taille et leur production d'œufs. Ce coût de démarrage est un investissement onéreux mais nécessaire.

De plus, l'Action D4 permettra d'évaluer l'efficacité des trois stratégies de multiplication et de sélectionner la plus efficace en terme de rapport qualité/prix pour continuer la production de *S. t. macrostigma* à l'issue du Life.

*Justification (référence à la menace à traiter):* Nécessité d'obtenir un certain nombre d'alevins et de truitelles les mieux adaptés à leur habitat naturel pour assurer le renforcement des populations fragiles.

*Responsable de sa mise en œuvre:* Fédération de la Corse pour la Pêche.

*Action sous-traitée:*  Oui  Non  Partiellement

*Résultats attendus (à quantifier, si possible):* production totale d'environ 90 000 œufs, incubés pour moitié en ruisseaux pépinières et pour moitié en incubateur. Tous les alevins sont élevés en ruisseaux pépinières pour leur permettre de conserver leurs adaptations au régime torrentueux des rivières corse.

*Coût estimatif de l'action:* 140 774 euros

### **ACTION D.3:**

*Nom de l'action:* Renforcement des populations.

*Description (quoi, comment et où?):* Des alevins et des truitelles marquées issues de D2 seront lâchées au sein des populations à renforcer conformément au plan de renforcement d'effectif de l'action A5. Six héliportages seront nécessaires pour réduire le temps de transport. L'acquisition d'un groupe électrogène et de matériel de transport permettra de travailler efficacement sur le terrain. Il est prévu l'achat d'un véhicule 5 places convertible en utilitaire (type Kangoo : 17 120 €). En effet, la mise en eau des alevins et truitelles de renforcement nécessite une main d'œuvre importante et un véhicule 5 places est nécessaire pour emmener l'équipe sur le terrain. Son volume de coffre permettra le transport du petit matériel nécessaire au travail, voire l'adaptation de la cuve oxygénée achetée en D1 si nécessaire.

*Justification (référence à la menace à traiter):* Certaines des populations pures visées par le projet sont en déclin et nécessitent un soutien en terme d'effectif pour retrouver leur équilibre et rester pérennes. Les rivières à truites *macrostigma* sont naturellement isolées du cours d'eau principal par des cascades qui limitent la reconquête naturelle de la rivière lorsque des événements majeurs entraînent une baisse d'effectif (les crues, la sécheresse, la pression de prélèvements, agissant tour à tour peuvent considérablement affaiblir les populations sauvages). Parallèlement aux actions d'aménagements et de surveillance,



il est donc nécessaire de renforcer ces populations à partir de lâchers d'alevins et de truitelles produits en milieu semi naturel.

*Responsable de sa mise en œuvre:* Fédération de la Corse pour la Pêche, Conseil Supérieur de la Pêche.

*Action sous-traitée:*  Oui  Non  Partiellement

*Résultats attendus (à quantifier, si possible):* le nombre d'alevins et de truitelles à lâcher sera défini par le plan de gestion issu de l'action A5. A terme, les résultats prévus sont la hausse de l'effectif des populations en déclin suite aux premières reproductions des individus lâchés.

*Coût estimatif de l'action:* 114 304 euros

#### **ACTION D.4:**

*Nom de l'action:* Suivi de l'évolution des populations de *S. t. macrostigma*.

*Description (quoi, comment et où ?):* Recensement des populations sources mises en réserves pour évaluer l'efficacité de ce mode de protection ; recensement des populations des ruisseaux sanctuaires pour évaluer leur succès reproducteur ; recensement des géniteurs des conservatoires des gènes lors de la récupération des semences ; recensement des ruisseaux pépinières pour comparer les taux de survie représentatifs des 2 techniques d'incubation utilisées ; recensement des populations renforcées pour évaluer leur croissance ; évaluation de la régression naturelle des gènes domestiques dans les populations introgressées par analyse génétique de deux échantillons de 20 individus. Trois héliportages sont prévus (5512 €), ainsi que la remise aux normes du matériel de pêche existant de type « Héron » (3 200 €).

➤ 1 fois par an en 2004, 2005, 2006, 2007 :

- Recensement d'une des 6 populations sources mises en réserves :
  - 5 homme/jour (garde-pêche), 0,5 homme/jour (garde-chef), 1 homme/jour (dir. projet),
- Recensement d'un des 4 ruisseaux sanctuaires :
  - 4 homme/jour (garde-pêche), 1 homme/jour (garde-chef), 1 homme/jour (dir. projet),
- Recensement d'un des 4 ruisseaux pépinières :
  - 4 homme/jour (garde-pêche), 1 homme/jour (garde-chef), 1 homme/jour (dir. projet),

➤ 1 fois par an en 2005, 2006, 2007 :

- 1 Recensement des conservatoires des gènes :
  - 3 homme/jour (garde-pêche), 1 homme/jour (garde-chef), 1 homme/jour (dir. projet)
- Le nombre de populations à renforcer sera évalué d'après l'action A3 ; au total :
  - 33 homme/jour (garde-pêche), 12 homme/jour (garde-chef), 12 homme/jour (dir. projet)

➤ 1 fois au cours du programme : prélèvement des deux échantillons de 20 individus dans les deux populations introgressées :

- Population « Cavicchia » du Fango : 5 homme/jour (garde-pêche), 1 homme/jour (garde-chef), 1 homme/jour (dir. projet)
- Population « microcentrale » de l'Asinao : 5 homme/jour (garde-pêche), 1 homme/jour (garde-chef), 1 homme/jour (dir. projet)



Coût de l'intervention à l'unité en Euros						
Sites	Nombre Interventions /4ans	Personnel	Déplacement	Matériel Consom.	Frais Généraux	TOTAL à l'unité
Réserve	24	1213	183	205	80	1681
Sanctuaire	16	1105	174	188	74	1541
Pépinière	16	1105	174	188	74	1541
Conservatoire	6	885	154	151	60	1250
Fango	1	1325	194	225	88	1832
Asinao	1	1325	194	225	88	1832

Coût total des interventions (unité non définie)						
Renforcement	Environ 6	9960	1782	1697	674	14113

*Justification (référence à la menace à traiter):* assurer un suivi de l'évolution des populations étudiées de manière à évaluer l'efficacité des actions de protection et de renforcement d'effectif développées dans le programme.

*Responsable de sa mise en œuvre:* Conseil Supérieur de la Pêche, Fédération de la Corse pour la Pêche.

*Action sous-traitée:*  Oui  Non  Partiellement

*Résultats attendus (à quantifier, si possible):* Rapport quantitatif et qualitatif sur l'évolution des populations étudiées ; intégration des données dans les rapports d'activité pour évaluer l'efficacité des actions ; intégration des données pour l'actualisation du plan de soutien d'effectif de l'action A5.

*Coût estimatif de l'action:* 126 930 euros

#### **ACTION D.5 :**

*Nom de l'action:* Réseau de surveillance.

*Description (quoi, comment et où ?):* Brigade d'intervention propre à la surveillance de la truite *macrostigma* constituée par les agents de terrain des partenaires pour créer un réseau de surveillance efficace sur les secteurs sensibles et protégés (définis dans l'action B2). L'achat de talkies walkies et de jumelles permettra d'équiper les agents, quatre sorties aériennes sont prévues pour survoler ces secteurs.

Une moyenne de 380 jours/homme par an permettra d'assurer 18 journées de surveillance par site et par an par brigade de 3 personnes.

*Justification (référence à la menace à traiter):* Lutte contre une pression de prélèvements importante qui contribue à la raréfaction de la sous espèce *Salmo trutta macrostigma*.

*Responsable de sa mise en œuvre:* Conseil Supérieur de la Pêche, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Office National des Forêts, Parc Naturel Régional, Fédération de la Corse pour la Pêche, en relation avec la Gendarmerie.

*Action sous-traitée:*  Oui  Non  Partiellement



*Résultats attendus (à quantifier obligatoirement):* brigades mixtes comprenant 3 agents de surveillance des partenaires cités précédemment et assurant un total de 1518 jours/homme de surveillance. La présence de ces brigades de surveillance incitera à un meilleur respect de la réglementation de pêche.

*Coût estimatif de l'action:* 487 443 euros

**BUDGET PREVISIONNEL DE LA PARTIE "D"**

Action	1. Personnel	2. Déplacements	3. Assistance extérieure	4. Matériel durable	5. Maîtrise foncière et location	6. Matériel consommable	7. Frais généraux	8. Autres coûts	TOTAL
D1	29 483	18 587	33 524	39 065	0	10 237	966	6 098	137 960
D2	50 698	44 516	0	5 107	0	17 801	22 652	0	140 774
D3	41 021	24 598	11 024	17 882	0	11 959	1 722	6 098	114 304
D4	81 748	13 790	7 312	3 200	0	15 474	5 406	0	126 930
D5	346 826	50 212	7 350	14 635	0	47 089	21 331	0	487 443
<b>Coûts totaux EURO</b>	549 776	151 703	59 210	79 889	0	102 560	52 077	12 196	1 007 411



## **E. Sensibilisation du public et diffusion des résultats**

*Souvenez-vous que chaque projet doit mettre en place un site WEB et réaliser un rapport simplifié à la fin du projet.*

*Pour chaque action ou série d'actions, indiquez les éléments suivants:*

La réussite du programme de conservation de la truite *macrostigma* passe par l'adhésion du grand public et le soutien de tous les acteurs concernés par la gestion et l'aménagement des cours d'eau. L'expérience acquise au cours du Life permettra également, au-delà des frontières de la Corse, d'alimenter le réseau des données spécifiques à la truite et pourra servir d'exemple pour d'autres actions de conservation de l'espèce.

Quatre publics sont visés par les actions de sensibilisation :

- ✓ Le public pêcheur,
- ✓ Le public scolaire,
- ✓ Le grand public,
- ✓ Les partenaires et les spécialistes.

Des actions d'animation et des visites vont être organisées pour sensibiliser et informer ces quatre cibles, à l'aide d'une série d'outils pédagogiques sur support papier ou audiovisuels.

### **ACTION E.1:**

*Nom de l'action:* Bulletins d'information du Life.

*Description (quoi, comment et où ?):* Création d'un bulletin de liaison permettant d'informer les acteurs du projet de l'avancement du programme Life. Les articles du bulletin seront fournis par les partenaires responsables des actions et seront synthétisés par le directeur du projet. La diffusion se fera par courrier électronique. Le bulletin de liaison sera également accessible sur le site Internet créé pour ce projet.

Un document de 4 pages synthétisant les informations à destination du public pêcheur sera intégré à la nouvelle revue d'information fédérale (parution semestrielle).

De plus, un 4 pages spécifique sur la truite *macrostigma* et le programme Life sera diffusé dans le cadre de la lettre de l'Observatoire de l'Environnement de la Corse et visera le grand public (coût non inclus dans le budget prévisionnel du projet).

*Justification (référence à la menace à traiter):* Les partenaires et le public ont besoin d'être tenus informés régulièrement de l'avancement du projet pour se sentir impliqués dans le programme d'actions.

*Responsable de sa mise en œuvre:* Fédération de la Corse pour la Pêche, Parc Naturel Régional de la Corse.

*Action sous-traitée:*  Oui  Non  Partiellement

*Résultats attendus (à quantifier, si possible) :* Fréquence trimestrielle du bulletin électronique de liaison ; fréquence semestrielle du 4 pages édité en 6 000 exemplaires (nombre moyen actuel de pêcheurs en Corse). Ces documents représenteront à terme un récapitulatif du programme accessible à tous.

*Coût estimatif de l'action:* 13 823 euros



**ACTION E.2:**

*Nom de l'action:* Information par les médias.

*Description (quoi, comment et où ?):* Assurer une information régulière des actions réalisées par le biais des médias régionaux et spécialisés de manière à toucher tous les publics. Rédaction d'articles pour la presse écrite locale et spécialisée, réalisation de reportages télévisuels avec la chaîne de télévision locale, réalisation d'interviews par les radios locales. La diffusion de l'information sera facilitée par le fait que la presse locale suit déjà l'avancement de la réalisation du dossier Life.

*Justification (référence à la menace à traiter):* Les supports médiatiques permettent d'informer le public en temps réel des actions entreprises. La presse et la chaîne télévisée régionales sont largement consultées par les locaux et nous assureront une très bonne diffusion de l'information.

*Responsable de sa mise en œuvre:* Fédération de la Corse pour la Pêche.

*Action sous-traitée:*  Oui  Non  Partiellement

*Résultats attendus (à quantifier, si possible) :* Articles dans Corse Matin, reportages sur France 3 Corse, interviews par les radios locales, articles dans les revues spécialisées sur la pêche. Chaque étape importante du projet sera médiatisée, ainsi que les résultats obtenus et les difficultés rencontrées. Le but est de susciter un intérêt croissant du public vis-à-vis de la sauvegarde de la truite *macrostigma* de manière à responsabiliser chacun et à obtenir le soutien de la population.

*Coût estimatif de l'action:* 3 323 euros

**ACTION E.3:**

*Nom de l'action:* Exposition itinérante.

*Description (quoi, comment et où ?):* Réalisation d'une exposition itinérante sur la truite *macrostigma*, le programme Life et ses acteurs. L'exposition comptera douze panneaux transportables (100X120cm) et sera exposée dans les différents sites d'accueil du public existants et lors des foires (planning annuel). Le texte sera rédigé en français, des résumés seront traduits en anglais et en italien.

En supplément de cette exposition principale, 4 panneaux synthétiques (50X70cm) seront réalisés et utilisés au cours des différentes animations prévues dans le programme. Ces panneaux étant essentiellement destinés à un public régional, le texte sera rédigé en français et en corse.

Des dépliants A4 (20 000 exemplaires édités en deux fois) et des affiches (4 000 exemplaires) destinés au grand public seront distribués sur le lieu de l'exposition.

Le Parc Naturel Régional de la Corse assurera en partie la présentation de l'exposition au public.

*Justification (référence à la menace à traiter):* Ces panneaux illustrés permettront d'informer les différents publics de l'enjeu de la conservation de la truite *macrostigma*, de son originalité, de ses caractéristiques, de la nature des actions entreprises pour sa sauvegarde et leurs modalités de financement, des différents acteurs et des responsabilités de chacun en matière de gestion des cours d'eau et de gestion piscicole.



Le message transmis mettra en avant l'importance du rôle de la population locale et des collectivités sur la volonté de soutenir et de poursuivre à terme les actions engagées dans le cadre du programme life.

*Responsable de sa mise en œuvre:*

Création des panneaux : Fédération de la Corse pour la Pêche, Office de l'Environnement, Parc Naturel Régional de la Corse, Conseil Supérieur de la Pêche.

Diffusion de l'exposition : Fédération de la Corse pour la Pêche, Parc Naturel Régional de la Corse

*Action sous-traitée:*  Oui  Non  Partiellement

*Résultats attendus (à quantifier, si possible) :* Sensibilisation d'un large public grâce à la présence, dans des lieux publics très fréquentés, d'un outil pédagogique attractif telle que l'exposition et la possibilité de dialoguer directement avec des spécialistes.

Sensibilisation d'un public plus régional par l'exposition d'appoint de 4 panneaux légers qui servira à illustrer les animations prévues (pêcheurs, scolaires, interventions ponctuelles à la demande des organismes intéressés).

*Coût estimatif de l'action:* 36 547 euros

#### **ACTION E.4:**

*Nom de l'action:* Réalisation de deux vidéos.

*Description (quoi, comment et où ?):* Une vidéo de 6 minutes sera réalisée en 50 exemplaires pour le grand public et présentera un résumé en images du programme Life. Elle sera diffusée en boucle dans le cadre des foires, ce qui nécessitera l'achat d'une télévision et d'un magnétoscope.

Une vidéo plus complète de 26 minutes sera également éditée en 500 exemplaires afin de présenter en détail le déroulement des actions et les résultats obtenus, à destination d'un public plus initié.

Disponible à la rentrée scolaire 2004, ces vidéos seront diffusées auprès des partenaires et des organismes intéressés et utilisées dans le cadre des animations Life.

*Justification (référence à la menace à traiter):* La vidéo est utilisée en complément des supports d'information papier. Elle permet de concrétiser la vision des actions et l'importance du programme. Elle est très attractive auprès d'un public jeune (scolaire) ou de passage (foires).

*Responsable de sa mise en œuvre:* Fédération de la Corse pour la pêche.

*Action sous-traitée:*  Oui  Non  Partiellement

*Résultats attendus (à quantifier, si possible) :* vidéo de 6 minutes diffusées dans les foires et lors des animations, vidéo de 26 minutes diffusée auprès d'un public de spécialistes et de gestionnaire.

*Coût estimatif de l'action:* 21 444 euros



**ACTION E.5:**

*Nom de l'action:* Création d'un site Internet.

*Description (quoi, comment et où ?):* Création d'un site Internet spécifique au programme Life sur la truite *macrostigma*. Ce site sera en lien avec le site Internet déjà existant de la Fédération de Pêche. Il hébergera, entre autre, le journal du Life, la présentation du programme, un résumé écrit et visuel des actions engagées et des résultats obtenus, des informations sur la truite *macrostigma*, son habitat, les partenaires techniques et financiers du programme Life.

*Justification (référence à la menace à traiter):* La création d'un site Internet permet de diffuser l'information au niveau international. En effet, si la population locale doit être informée car elle est directement concernée par les actions, d'autres pays peuvent également être intéressés par l'expérience acquise au cours du Life. La possibilité de communiquer par email permet à des personnes ou des organismes nouveaux de prendre contact avec nous afin d'échanger des informations.

*Responsable de sa mise en œuvre:* Fédération de la Corse pour la Pêche.

*Action sous-traitée:*  Oui  Non  Partiellement

*Résultats attendus (à quantifier, si possible) :* Site Internet, avec adresse email, mis à jour trimestriellement.

*Coût estimatif de l'action:* 6 201 euros

**ACTION E.6:**

*Nom de l'action:* Réalisation d'un CD-ROM.

*Description (quoi, comment et où ?):* Le Cd-rom sera un outil interactif grâce auquel l'individu va acquérir des connaissances de manière ludique. La présentation de la truite, de ses exigences, des actions engagées dans le Life sera accompagnée de questions-réponses qui permettront au public d'entrer dans la vie de la truite et du programme Life et d'apprendre les gestes à faire et à ne pas faire pour la sauvegarder. Sa diffusion se fera auprès des écoles, des partenaires et des organismes environnementaux et culturels, ainsi qu'à tout autre organisme intéressé.

*Justification (référence à la menace à traiter):* La réalisation de ce Cd-rom permettra de diffuser l'information de manière ludique et surtout interactive. Son emploi permet de diversifier le mode de diffusion de l'information et de cibler un public jeune. Les écoles sont aujourd'hui équipées en matériel informatique et pourront utiliser cet outil pour préparer les animations auxquelles elles participeront.

*Responsable de sa mise en œuvre:* Fédération de la Corse pour la Pêche, Office de l'Environnement de la Corse.

*Action sous-traitée:*  Oui  Non  Partiellement



*Résultats attendus (à quantifier, si possible) :* Réalisation d'un CD-ROM en 1 000 exemplaires.

*Coût estimatif de l'action:* 19 875 euros

#### ACTION E.7:

*Nom de l'action:* Sensibilisation des pêcheurs.

*Description (quoi, comment et où ?):* Des réunions d'information seront organisées dans chaque microrégion (Bastia, Ajaccio, Corte, Porto-Vecchio) à destination des AAPPMA (Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques) de Corse, afin de sensibiliser les pêcheurs à la protection de la truite *macrostigma*. Un commentaire des pratiques à risques utilisées couramment et un rappel de la réglementation permettront de responsabiliser les pêcheurs sur leur rôle de gestionnaire piscicoles. Le programme Life sera présenté et commenté de manière à expliquer les objectifs à atteindre et les moyens mis en oeuvre pour y parvenir.

Une brochure mise à jour annuellement leur sera distribuée et les outils audiovisuels cités précédemment seront diffusés au cours des réunions.

Organisation de 4 réunions d'informations par an (18 813 €), avant l'ouverture de la pêche, sur la durée du Life.

Réalisation et édition d'un document d'information en 6 000 exemplaires par an (coût des 24 000 brochures : 8 210 € répartis selon Edition : 6 000 €, Matériel consommable : 500 €, Personnel : 1 710 €).

*Justification (référence à la menace à traiter):* Ces réunions sont primordiales pour obtenir l'adhésion des pêcheurs aux actions prévues pour la conservation de la truite *macrostigma*. En effet, la Fédération de Pêche s'engage dans une nouvelle politique de gestion des cours d'eau et de leur peuplement salmonicole. Il est important que les pêcheurs comprennent et acceptent cette nouvelle gestion de type patrimonial.

*Responsable de sa mise en œuvre:* Fédération de la Corse pour la Pêche, Conseil Supérieur de la Pêche.

*Action sous-traitée:*  Oui  Non  Partiellement

*Résultats attendus (à quantifier, si possible) :* Sensibilisation des pêcheurs à la gestion patrimoniale, évolution des pratiques vers un plus grand respect de la réglementation, implication d'un maximum de pêcheurs grâce au soutien actif des AAPPMA locales (des volontaires pourront être recrutés pour accompagner certaines actions nécessitant du personnel), appropriation du programme Life par les pêcheurs.

*Coût estimatif de l'action:* 27 023 euros

#### ACTION E.8:

*Nom de l'action:* Animation en milieu scolaire.

*Description (quoi, comment et où ?):* La création d'une mallette pédagogique spécifique à la truite *macrostigma* permettra de sensibiliser les jeunes au respect de leur patrimoine



naturel, de les informer des besoins de protection de la truite *macrostigma* et d'expliquer l'objectif du programme Life, la nature des actions, les résultats attendus.

La mallette *macrostigma* viendra en complément de la mallette « la rivière m'a dit » (réalisée par la FRAPNA). Elle sera composée d'ateliers de découverte (poster et magnets, microscope, quizz, cahier de l'élève) de manière à traiter tous les aspects de la vie de la truite et de la rivière ainsi que les actions engagées dans le Life.

Coût unitaire d'une mallette pédagogique : 2 367 €

- Mallette « La rivière m'a dit » : 40 €

- Poster : 31 €

- 15 magnets : 31 €

- 100 fiches : 55 €

- Cahier du maître : 20 €

- Cahier de l'élève : 20 €

- Valise : 16 €

- Microscope : 1 100 €

- Documents variés : 400 €

- Accessoires : 44 €

- Edition, design : 610 €

Certains ateliers pourront être réalisés en classe, d'autres donneront lieu à une sortie près d'une rivière. Un guide de l'enseignant permettra à celui-ci de travailler seul, en complément des séances assurées par les animateurs.

Coût animation : 36 523 € (en moyenne 10 classes animées à raison de 10 ½ journées par an)

*Justification (référence à la menace à traiter):* Le public des scolaires est très sensible à la protection de la nature, d'autant plus en Corse où la dominante rurale est importante. Les enfants sont les futurs gestionnaires de notre planète et il est important de leur inculquer les principes de fonctionnement des écosystèmes, l'importance de chaque espèce dans la chaîne alimentaire et l'équilibre du milieu naturel, ainsi que les risques que représentent certaines activités humaines pour la conservation des espèces et de leur habitat.

Les enfants sont également des vecteurs de l'information auprès de leurs parents, ce qui permet de sensibiliser par la même occasion un public adulte important.

*Responsable de sa mise en œuvre:*

Réalisation de la mallette pédagogique : Office de l'Environnement de la Corse, Parc Naturel Régional de la Corse, Conseil Supérieur de la Pêche, Fédération de la Corse pour la Pêche. Travail en concertation avec le CRDP.

Animation : Parc Naturel Régional de la Corse

*Action sous-traitée:*             Oui     Non     Partiellement

*Résultats attendus (à quantifier, si possible) :* Réalisation de 10 mallettes pédagogiques sur la truite *macrostigma*, jointes à 10 mallettes « la rivière m'a dit » achetées pour l'animation. Formation d'une journée pour la prise en main des deux mallettes par les animateurs.

Animation en milieu scolaire dans 10 écoles intéressées sur la base d'une intervention par mois sur l'année scolaire, incluant une sortie à l'automne et au printemps.

*Coût estimatif de l'action:* 70 894 euros



**ACTION E.9:**

*Nom de l'action:* Inaugurations et visites guidées.

*Description (quoi, comment et où ?):* Afin de présenter les réalisations effectuées dans le cadre du programme Life aux partenaires et aux organismes concernés (Commission européenne, Collectivités, Spécialistes, autres), des inaugurations et des visites des sites aménagés seront organisées.

Coût unitaire d'une visite pour 8 personnes : 1 075 €

- Personnel : 388 €
- Déplacement : 405 €
- Matériel consommable : 265 €
- Frais généraux : 17 €

*Justification (référence à la menace à traiter):* Les actions réalisées et les résultats obtenus au cours du Life doivent être rendus publics de manière à illustrer l'avancement du programme de conservation de la truite *macrostigma* et son efficacité.

*Responsable de sa mise en œuvre:* Fédération de la Corse pour la Pêche, Conseil Supérieur de la Pêche.

*Action sous-traitée:*  Oui  Non  Partiellement

*Résultats attendus (à quantifier, si possible) :* 10 visites seront organisées pour un total d'environ 80 personnes.

*Coût estimatif de l'action:* 10 756 euros

**ACTION E.10:**

*Nom de l'action:* Acquisition d'expérience.

*Description (quoi, comment et où ?):* Un voyage d'études sera organisé au début du programme afin d'échanger notre expérience avec celle d'autres spécialistes travaillant sur les salmonidés, notamment en Slovénie. En effet, la Station Biologique de la Tour du Valat travaille depuis plusieurs années sur un programme de réhabilitation de la truite marbrée (*Salmo marmoratus*) qui présente la même problématique que la truite *macrostigma*. Il apparaît intéressant d'aller sur place afin d'étudier les techniques employées par nos collègues et acquérir leur expérience.

*Justification (référence à la menace à traiter):* Plusieurs spécialistes travaillent sur les salmonidés sur différents thèmes et il est utile d'échanger nos connaissances afin de bénéficier des dernières découvertes en matière de gestion et de protection de la truite.

*Responsable de sa mise en œuvre:* Fédération de la Corse pour la Pêche, un représentant de chaque partenaire et co-financeur sera convié à ce voyage.

*Action sous-traitée:*  Oui  Non  Partiellement

*Résultats attendus (à quantifier, si possible) :* Une vingtaine de personnes devrait participer à ce voyage. Un rapport de l'échange sera intégré dans le rapport d'activité annuel. L'expérience acquise sera mise en pratique lors de la réalisation du programme.



*Coût estimatif de l'action:* 26 115 euros

**ACTION E.11:**

*Nom de l'action:* Colloque final.

*Description (quoi, comment et où ?):* Organisation d'un colloque d'ordre international à la fin du programme, afin de diffuser l'expérience acquise au cours du Life. Ce colloque se déroulera à l'Université de Corse, il durera deux jours et une sortie sur le terrain sera prévue. Il concernera 100 à 150 personnes. Y seront conviés, outre le public régional, les représentants de la Commission Européenne, les différents spécialistes du pourtour méditerranéen, les décideurs locaux concernés par cette problématique.

Les frais de déplacement de l'action E11 (révisé à hauteur de 31 265 €) concernent principalement les frais de réalisation du colloque final. La majorité des frais ont été imputés dans cette catégorie car ils concernaient les transports, les repas et l'hébergement. Le colloque se déroule sur 2 jours. Une sortie d'1/2 journée est prévue pour les personnes invitées.

- Personnes invitées (15) :
  - Déplacements (billets pour la Corse, car de transfert AR aéroport Université de Corse, hébergement en 1/2 pension pendant 2 jours, visites) : 8 700 €
- Sortie sur le terrain :
  - Déplacements : 300 €
- Accueil des 150 participants :
  - 2 repas de midi pour 150 personnes : 7 700 €
  - 1 repas du soir pour 150 personnes : 4 000 €
  - 1 car de transfert AR aéroport Université de Corse (2 jours) : 540 €
- Il reste 6 990 € que nous avons évalués comme marge de sécurité pour la réalisation du colloque (par exemple, cars supplémentaires pour la visite si nécessaire, etc.). Nous avons voulu tenir compte également de l'inflation liée aux 5 années qui nous séparent de ce colloque.
- Frais de déplacements liés au personnel organisateur ou participant : 3 035 €

*Justification (référence à la menace à traiter):* Le rendu d'expérience sous forme de colloque permet de diffuser l'information et d'ouvrir une discussion avec les autres spécialistes des salmonidés et les gestionnaires des cours d'eau.

*Responsable de sa mise en œuvre:* Fédération de la Corse pour la Pêche, Office de l'Environnement de la Corse.

L'Université de Corse, très engagée dans la gestion durable de l'environnement, accueillera les participants au sein de ses locaux. Tous les partenaires et cofinanciers qui se sont impliqués dans ce projet y participeront.

*Action sous-traitée:*  Oui  Non  Partiellement

*Résultats attendus (à quantifier, si possible) :* L'organisation du colloque lors du deuxième trimestre 2007 doit permettre d'établir un bilan du programme, de présenter l'expérience acquise et sa reproductibilité afin d'en faire bénéficier les personnes intéressées et de susciter de nouveaux programmes de protection de la truite *macrostigma*.



De plus, la réunion de tous les intervenants du programme permettra de faire le point sur l'expérience acquise et de développer de futurs partenariats.

A cette occasion, il sera remis un rapport simplifié du programme aux invités. Les actes du colloque seront disponibles pour la clôture du programme Life.

Coût estimatif de l'action: 41 512 euros

**BUDGET PREVISIONNEL DE LA PARTIE "E"**

Action	1. Personnel	2. Déplacements	3. Assistance extérieure	4. Matériel durable	5. Maîtrise foncière et location	6. Matériel consommable	7. Frais généraux	8. Autres coûts	TOTAL
E1	894	979	11 200	0	0	750	0	0	13 823
E2	828	1 245	0	0	0	1 250	0	0	3 323
E3	13 857	5 143	14 200	0	0	3 244	103	0	36 547
E4	517	834	18 293	550	0	1 250	0	0	21 444
E5	517	834	3 800	0	0	1 050	0	0	6 201
E6	2 291	834	15 500	0	0	1 250	0	0	19 875
E7	8 541	8 490	6 000	0	0	3 712	280	0	27 023
E8	34 220	10 192	23 670	0	0	2 779	33	0	70 894
E9	3 882	4 057	0	0	0	2 645	172	0	10 756
E10	5 552	18 099	0	0	0	2 237	227	0	26 115
E11	4 241	31 265	0	0	0	3 360	146	2 500	41 512
<b>Coûts totaux EURO</b>	<b>75 340</b>	<b>81 972</b>	<b>92 663</b>	<b>550</b>	<b>0</b>	<b>23 527</b>	<b>961</b>	<b>2 500</b>	<b>277 513</b>



**F. Fonctionnement du projet et suivi**

*Pour chaque action ou série d'actions, indiquez les éléments suivants:*

**ACTION F.1:**

*Nom de l'action:* Coordination du programme.

*Description (quoi, comment et où?):*

- Bénéficiaire : La Fédération de la Corse pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques.
- Partenaires : Conseil Supérieur de la Pêche, Office National des Forêts, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Office de l'Environnement de la Corse, Parc Naturel Régional de la Corse.
- Cofinanciers : Direction Régionale de l'Environnement, Office de l'Environnement de la Corse.

Le comité de pilotage (qui prend la suite de la Commission *macrostigma*) sera composé des représentants du bénéficiaire, des partenaires et des cofinanceurs. Il est prévu 4 réunions du comité de pilotage par an.

Le coût moyen d'une réunion du Comité de pilotage se décline comme suit :

Résultat attendu	Personnel	Déplacement	Assistance extérieure	Matériel durable	Matériel consommable	Frais généraux	Autres coûts	Total
1 comité de pilotage	1 592	406	0	95	802	2 725	0	5 620

Les frais de matériel consommable détaillés ci-dessus comprennent la réalisation et la diffusion du compte-rendu de la réunion en au moins 15 exemplaires (300 €).

Le comité de pilotage suivra l'avancement des actions, veillera au respect du calendrier et validera tous les documents produits au cours du programme : maquettes des outils pédagogiques et des imprimés, modèles de fiches diagnostiques, rapports à transmettre à la Commission Européenne (rapports d'activité, intermédiaire, simplifié et final).

**Tableau des coûts :**

Résultat attendu	Personnel	Déplacement	Assistance extérieure	Matériel durable	Matériel consommable	Frais généraux	Autres coûts	Total
16 comités de pilotage	25 470	6 496		1 524	12 828	43 596		89 914
3 rapports d'activité	2 276	228			4 059			6 563
1 rapport intermédiaire	828	120			2 940		4 620	8 508
1 rapport simplifié	725	120	1 200		2 795			4 840
1 rapport final	931	120			3 710		4 620	9 381
Fiches diagnostiques	620	112			893			1 625

Le coût unitaire moyen de la réalisation d'un rapport d'activité est de 2 188 €, dont 1 353 € de frais de confection (photocopies couleurs, assemblage, diffusion).

Chacun des rapports activité, intermédiaire et final, contient un chapitre « Habitat » (rapports : typologie de l'habitat, aménagements des sites, protections réglementaires, surveillance) ; un chapitre « Populations » (rapports : identifications génétiques, études des



populations, planification des renforcements d'effectif, prélèvements des géniteurs sauvages, production d'alevins et de truitelles, renforcement des populations, suivi de l'évolution des populations) et un chapitre « Sensibilisation » (rapports : enquêtes, formation, sensibilisation du public, des pêcheurs, des scolaires, des gestionnaires).

Les fiches diagnostiques correspondent aux 3 chapitres présentés ci-dessus (habitat, populations et sensibilisation). Elles ont pour but d'évaluer l'efficacité des actions correspondantes.

Le rapport simplifié est une synthèse de l'ensemble du programme, conformément à la demande de la Commission Européenne.

*Justification (référence à la menace à traiter):* Le nombre d'intervenants nécessite une coordination fine et les rôles ont été définis au préalable. Chacun aura à fournir au directeur de projet le descriptif de leurs interventions. Celui-ci sera chargé de synthétiser les données et de les transmettre à l'Europe. Les rapports présenteront un bilan des actions entreprises au cours du Life en précisant les techniques utilisées, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les améliorations à apporter. Du matériel informatique et des téléphones portables seront achetés pour équiper le personnel fédéral.

*Responsable de sa mise en œuvre:*

La Fédération de la Corse pour la Pêche est le Maître d'Ouvrage du projet et assurera :

- la gestion administrative et financière,
- l'organisation et le suivi général du programme : tableau de bord pour planifier les actions et suivre leur déroulement, relation avec les intervenants du programme et la Commission Européenne, animation du comité de pilotage et du comité scientifique.
- les dossiers de protection réglementaire.
- la participation aux actions de terrain et à la création des outils pédagogiques, techniques et scientifiques ; l'évaluation des résultats, la réalisation des rapports d'activité et des rapports intermédiaire et annuel.
- la production de *Salmo trutta macrostigma*.
- la promotion du projet auprès des différents publics.

Pour ce faire, la Fédération de la Corse pour la Pêche met à disposition sa secrétaire-comptable à tiers-temps, son technicien et son ouvrier piscicole à mi-temps et recrutera pour diriger ce programme un directeur de projet à plein temps. Un expert indépendant sera sollicité pour vérifier les comptes et garantir leur concordance avec les Dispositions Administratives Standards du Life.

Le Conseil Supérieur de la Pêche est partenaire du projet et assurera :

- les prélèvements d'échantillons, de géniteurs et les recensements de populations.
- la coordination du réseau de surveillance spécifique au programme.
- la participation à la création des outils pédagogiques, techniques et scientifiques.

Le personnel de la brigade régionale et du personnel de la délégation Régionale s'investiront dans ces actions à hauteur de 3,25 équivalents temps plein.

L'Office National des Forêts est partenaire du projet et participera :

- aux recherches sur l'habitat de *S. t. macrostigma*.
- aux brigades de surveillance.
- à l'aménagement des sites.

Du personnel de type ingénieurs, techniciens et agents sera mis à contribution à hauteur de 0,327 équivalent temps plein.



L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage est partenaire du projet et participera aux brigades de surveillance. Agents et techniciens participeront au programme à hauteur de 0,242 équivalent temps plein.

Le Parc Naturel Régional de la Corse est partenaire et assurera principalement l'animation grand public et scolaire et participera de ce fait à la création des outils pédagogiques. Sa présence sur le terrain sera partagée entre la recherche de données et la surveillance. Ses agents et animateurs ainsi que son personnel administratif participeront à hauteur de 0,6 équivalent temps plein.

L'Office de l'Environnement de la Corse est partenaire du projet et participera à la création des outils pédagogiques et à la diffusion de l'information sur le site de l'Observatoire de l'Environnement, ainsi qu'à la mise en place du colloque final. Les services Ecosystèmes Terrestres, Prévention des Pollutions et des Risques, Education à l'Environnement et Communication s'investiront à hauteur de 0,0648 équivalent temps plein.

L'Office de l'Environnement de la Corse est également cofinancier.

La Direction Régionale de l'Environnement est cofinancier du projet.

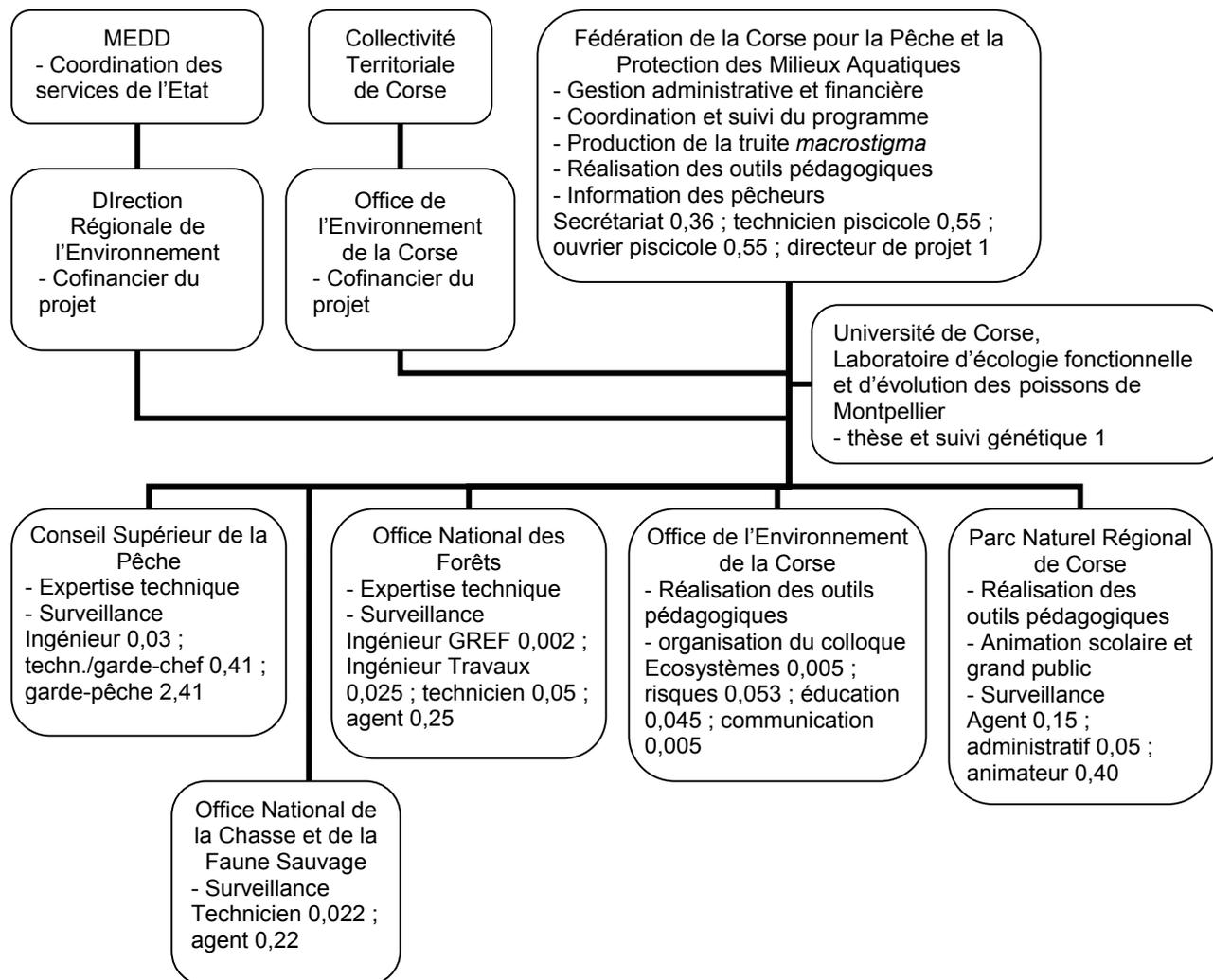
Il faut souligner également la participation de l'Université de Corse qui assurera l'hébergement et l'encadrement du thésard dont l'objectif est d'étalonner la technique d'analyses par microsatellites pour les populations de truites *macrostigma* et d'assurer le suivi génétique du programme, en collaboration avec le laboratoire d'écologie fonctionnelle et d'évolution des poissons de Monsieur Berrebi.

Les frais de fonctionnement du thésard seront financés dans le cadre d'une bourse régionale. Seuls les frais de sous-traitance liés aux analyses génétiques sont pris en compte dans le budget prévisionnel du projet.

L'Université nous fera bénéficier par ailleurs des contacts qu'elle a pu développer avec les Universités du pourtour méditerranéen concernés par les salmonidés. En particulier, elle a prévu d'échanger des échantillons issus de truites *macrostigma* avec la Sardaigne de manière à comparer les populations de ces deux îles.



Organigramme des intervenants



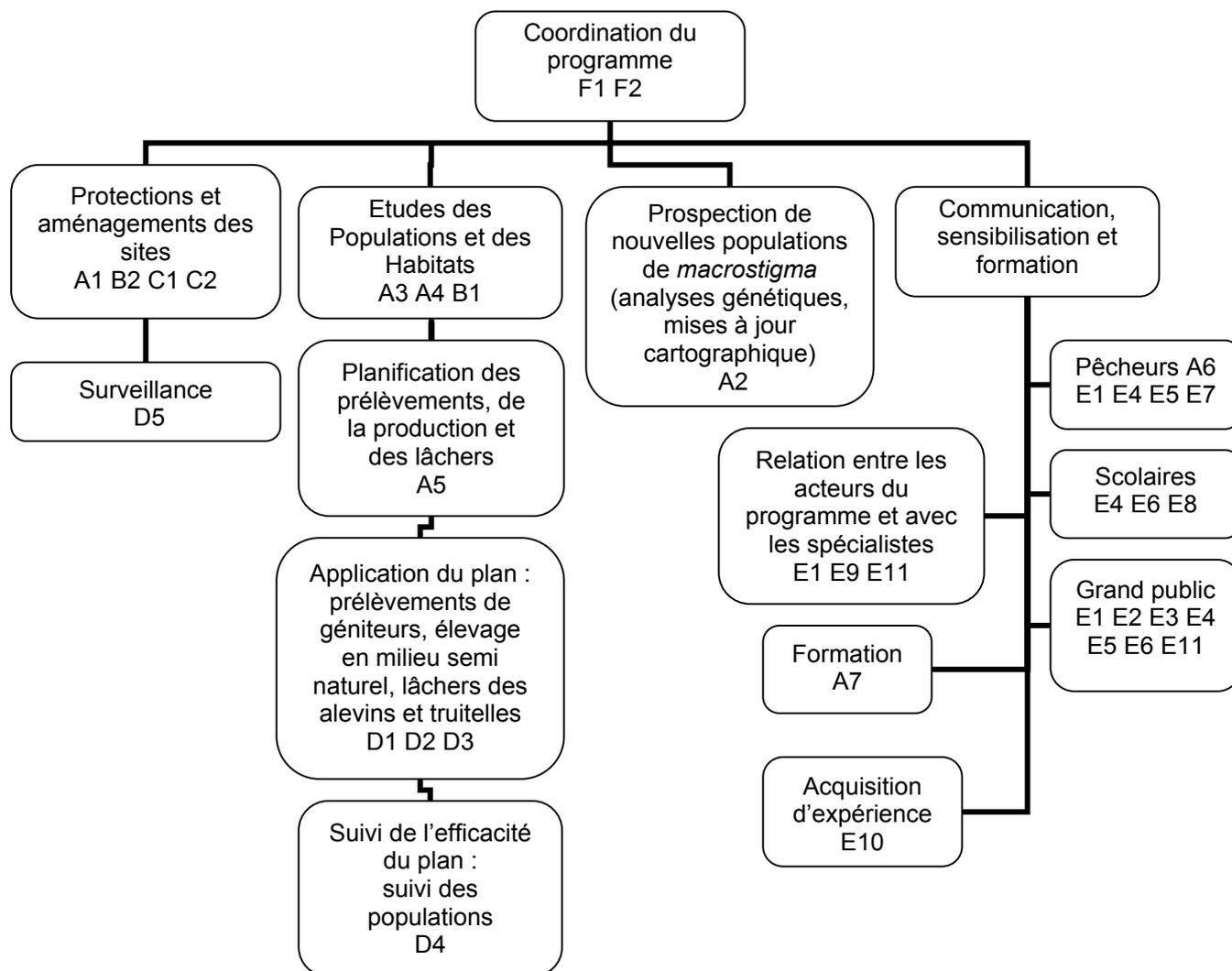
Action sous-traitée:  Oui  Non  Partiellement

**Résultats attendus (à quantifier, si possible):** Le comité de pilotage se réunira quatre fois par an. La transmission à la Commission Européenne, des rapports d'activité au nombre de 3, du rapport intermédiaire et du rapport annuel, permettra de rendre compte de l'avancement du projet, de présenter le budget et servira à la diffusion de l'information. Le respect et l'efficacité du programme seront évalués à l'aide de fiches diagnostics permettant le suivi des actions et des résultats et la vérification de leur concordance avec ceux attendus.

**Coût estimatif de l'action:** 120 831 euros



## Démarche méthodologique

**ACTION F.2:**

*Nom de l'action:* Poste du directeur de projet.

*Description (quoi, comment et où ?):* La coordination et le suivi du programme nécessite l'emploi par la Fédération de la Corse pour la Pêche d'une personne qualifiée à plein temps pendant toute la durée du projet soit 48 mois. Dans un soucis d'efficacité, il est prévu d'embaucher la chargée de mission qui a monté ce programme. Sa qualification (Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en hydrobiologie), son expérience des salmonidés (stage de DESS sur la génétique de la truite *macrostigma* appliquée à sa gestion patrimoniale) et sa connaissance des rivières de Corse (Plan de Gestion Piscicole en cours de réalisation) justifient ce choix.



LIFE-Nature 2003-21.6

*Justification (référence à la menace à traiter):* Le programme Life sera mené en supplément des actions fédérales et l'aspect technique et scientifique ainsi que l'augmentation de la charge de travail qu'il va engendrer requiert la création d'un poste au sein de l'équipe de la Fédération de la Corse pour la Pêche.

*Responsable de sa mise en œuvre:* Fédération de la Corse pour la Pêche.

*Action sous-traitée:*  Oui  Non  Partiellement

*Résultats attendus (à quantifier, si possible):* Création d'un poste de directeur de projet prévu à plein temps sur toute la durée du projet soit 48 mois.

*Coût estimatif de l'action:* 145 786 euros

**BUDGET PREVISIONNEL DE LA PARTIE "F"**

Action	1. Personnel	2. Déplacements	3. Assistance extérieure	4. Matériel durable	5. Maîtrise foncière et location	6. Matériel consommable	7. Frais généraux	8. Autres coûts	TOTAL
F1	30 850	7 196	1 200	1 524	0	27 225	43 596	9 240	120 831
F2	145 786	0	0	0	0	0	0	0	145 786
<b>Coûts totaux EURO</b>	<b>176 636</b>	<b>7 196</b>	<b>1 200</b>	<b>1 524</b>	<b>0</b>	<b>27 225</b>	<b>43 596</b>	<b>9 240</b>	<b>266 617</b>



**RESUME DES PRODUITS IDENTIFIABLES**

Produit	Nom ou n° de l'action de référence	Date de rendu
Internet	E5	Octobre 2003
Brochures	E7	Février 2004
Bulletin d'information	E1	Semestriellement à partir de 03/2004
Rapport d'activités	F1	Août 2004
Dépliants	E3	Octobre 2004
Affiches	E3	Octobre 2004
Les panneaux d'exposition	E3	Octobre 2004
Vidéos	E4	Octobre 2004
CDROM	E6	Octobre 2004
Mallette pédagogique scolaire	E8	Octobre 2004
Document d'objectifs de la nouvelle zone Natura 2000 du Haut-Taravo	A1	Décembre 2004
Rapport intermédiaire	F1	Décembre 2004
Brochures	E7	Février 2005
Rapport d'activités	F1	Août 2005
Brochures	E7	Février 2006
Rapport d'activités	F1	Août 2006
Dépliants	E3	Octobre 2006
Brochures	E7	Février 2007
Guide de gestion	A3	Avril 2007



LIFE-Nature 2003-23.2

Dossier de presse	E2	Juin 2007
Actes du colloque final	E11	Juin 2007
Rapport simplifié	F1	Juin 2007
Rapport final	F1	Juin 2007

### **RAPPORTS D'ACTIVITES PREVUS**

(Rapport d'Activités, Rapport Intermédiaire, Rapport Final)

Rapport d'activités	01/08/2004
Rapport Intermédiaire	31/12/2004
Rapport d'activités	01/08/2005
Rapport d'activités	01/08/2006
Rapport Final	30/06/2007

**RESUME DES ETAPES PHARES DU PROJET**

Etapes phares	Nom ou n° de l'action de référence	Date de réalisation
Voyage d'études	E10	Octobre 2003
Inauguration du laboratoire d'incubation	C2	Novembre 2003
Prélèvements et transfert des géniteurs	D1	Décembre 2003
Réunions de sensibilisation des pêcheurs	E7	Février 2004
Production des alevins	D2	Mars 2004
Transfert des alevins	D3	avril 2004
Inauguration des conservatoires des gènes	C2	Juillet 2004
Inauguration des ruisseaux pépinières	C2	Juillet 2004
Inauguration des ruisseaux sanctuaires	C1	Octobre 2004
Premier test de la mallette pédagogique en classe pilote	E8	Octobre 2004
Prélèvements et transfert des géniteurs	D1	Décembre 2004
Réunions de sensibilisation des pêcheurs	E7	Février 2005
Production des alevins	D2	Mars 2005
Transfert des alevins	D3	avril 2005
Inauguration des réserves aménagées	C1	Juin 2005
Prélèvements et transfert des géniteurs	D1	Décembre 2005
Réunions de sensibilisation des pêcheurs	E7	Février 2006
Prélèvements et transfert des géniteurs	D1	Décembre 2006
Réunions de sensibilisation des pêcheurs	E7	Février 2007
Inauguration des réserves aménagées	C1	Juin 2007
Colloque final	E11	Juin 2007



## DIFFICULTES PREVISIBLES

Difficultés, leurs conséquences probables et les moyens d'y remédier

- La réussite des actions de terrain prévues dans le programme (aménagements, prélèvements de géniteurs, lâchers d'alevins, surveillance) sera en partie tributaire des conditions climatiques et hydrologiques rencontrées en cours de réalisation (sécheresse, crues).
- Les éventuels retards qui pourraient avoir lieu pour les aménagements des sites sensibles n'auront pas de conséquence sur le reste du programme.
- Si les terrains nécessaires à l'aménagement des conservatoires des gènes ne pouvaient être acquis, les géniteurs seraient relâchés, après récupération des semences, dans leurs rivières d'origine.
- Le risque d'échec reproductif devrait être limité du fait de la triple stratégie de reproduction.
- L'acceptation du projet par l'ensemble de la population ne devrait pas rencontrer de difficultés. Seules des actions isolées pourraient être rencontrées comme le non respect des réserves. Pour éviter d'éventuels abus, les patrouilles de surveillance surveilleront régulièrement l'ensemble des sites sensibles visés par le projet.



## L'APRES PROJET

Perspectives après la fin du projet LIFE-Nature

- Que reste-t-il à faire (quelles actions devront être poursuivies et maintenues).
  - A l'issue du projet Life, les actions de production de *S. t. macrostigma* seront maintenues par la Fédération de la Corse pour la Pêche grâce au matériel et à l'expérience acquis avec le soutien de l'Europe. Les objectifs de production seront réévalués à la hausse, de manière à pouvoir pérenniser les populations sauvages à l'échelle de la région.
  - Les nouvelles populations identifiées au cours du Life feront l'objet de mesures de protection réglementaires appropriées. Celles qui répondent aux critères seront notamment proposées pour être intégrées dans le réseau Natura 2000.
  - De manière générale, les actions de surveillance continueront à être assurées par les services compétents.
  - L'animation des différents publics sera maintenue grâce aux outils pédagogiques réalisés avec l'aide du Life.
  
- Quel est le moyen d'y parvenir, quelles ressources seront nécessaires pour poursuivre les actions ?
  - Pour assurer la continuité des actions, l'ensemble des partenaires du Life sera à nouveau sollicité. L'engagement de chacun sera facilité par le fait qu'une grande part des actions relèvent de leurs missions habituelles (surveillance pour le Conseil Supérieur de la Pêche, animation pour le Parc Naturel Régional, etc.).
  - Le matériel durable nécessaire au démarrage des actions ayant été acquis grâce à l'Europe, la pérennisation des actions sera désormais principalement liée à des coûts de fonctionnement. En ce qui concerne la Fédération de la Corse pour la Pêche, celle-ci devrait pouvoir compter sur l'augmentation des ventes du timbre piscicole.
  
- Complémentarité avec d'autres fonds de l'UE.

Tous les moyens disponibles seront étudiés pour pérenniser les actions engagées au cours du Life.
  
- Protection légale dans la législation nationale/locale.
  - Au niveau régional, l'application du Plan de Gestion Piscicole assurera la mise en place d'actions complémentaires de protection des milieux aquatiques et des peuplements piscicoles.
  - Une réglementation spécifique aux populations de truites *macrostigma* sera proposée dans le guide de gestion de cette truite produit à l'issue du projet.
  
- Comment les équipements acquis seront-ils utilisés ?

Les équipements acquis continueront à être utilisés conformément à leur usage prévu dans le cadre du programme Life.
  
- Qui continuera de travailler pour le projet ?

Le personnel fédéral continuera à être détaché, pour une part de son temps, à la réalisation des actions pérennisées, l'embauche de nouvelles personnes sera envisagée si nécessaire. Les partenaires assureront la continuité des actions qui relèvent de leur compétence.
  
- Autres aspects  
L'échange avec les différents pays concernés par l'existence de la truite *macrostigma* devrait être renforcé de manière à mieux connaître la répartition et les caractéristiques de cette sous espèce.



## AUTORITE COMPETENTE QUI SOUTIENT LA PROPOSITION

Nom et statut légal: **Direction Régionale de l'Environnement de la Corse**

Adresse complète: **19 cours Napoléon, Bât.D, BP 334, 20180 Ajaccio cedex**

Tél : 04.95.51. 79. 70 Fax : 04.95.51. 79. 89 E-mail : corse.diren@environnement.gouv.fr

Personne à contacter : Bernard ROCHE.

Tel : 04.95.30.13.81 Fax : 04.95.30.13.89

E-Mail : bernard.roche@environnement.gouv.fr

Commentaires (Veuillez éviter les commentaires généraux en précisant clairement pourquoi et comment vous soutiendrez ce projet) :

Le projet de conservation de la truite *Salmo trutta macrostigma* fait suite à plusieurs années de recherches, menées sous l'égide du service de l'eau et des milieux aquatiques de la DIREN en partenariat avec les acteurs du projet, qui ont montré une dégradation génétique des populations sauvages par introgression de gènes atlantiques d'origine domestique. Il répond à une volonté récente de protection et de gestion nouvelle de cette sous-espèce endémique, et à la nécessité de conservation de ce capital génétique exceptionnel et corrélativement de la biodiversité de la faune insulaire. Il vise à maintenir les populations existantes, à restaurer les milieux et les populations dégradés, et à mettre en place les protections nécessaires tout en proposant aux pêcheurs des modalités de gestion piscicole durable.

Les objectifs qui seront mis en œuvre par les représentants des pêcheurs, en collaboration avec les différents gestionnaires de l'environnement et partenaires socio-économiques, répondent à nos attentes :

- de mise en œuvre de mesures opérationnelles pour assurer la protection, la restauration, le développement et la pérennité des populations et des habitats
- de conservation de la biodiversité
- de promotion d'une gestion piscicole nouvelle et durable
- de connaissance sur l'espèce
- d'information et de sensibilisation très large

C'est pourquoi nous soutenons ce projet, qui concerne une espèce de poisson endémique localisée dans des habitats particuliers et dont les populations naturelles, en parties dégradées génétiquement et soumises aux prélèvements des pêcheurs amateurs, paraissent en régression. Ces populations sont probablement menacées de disparition à plus ou moins long terme si des mesures novatrices de protection concertée et de gestion adaptée ne sont pas mises en œuvre. La DIREN apportera son concours financier dans le cadre du réseau Natura 2000, par le biais du fond de gestion des espèces et des milieux naturels, ainsi que ses compétences techniques en participant à la réalisation et la coordination de ce programme ambitieux.

Cachet de l'autorité et signature :

**SECTION D :**

**Aspects financiers  
et administratifs**

**+**

**Cofinanceurs du  
projet**

- ◆ **Contrôlez soigneusement la cohérence avec votre budget prévisionnel.**



**INFORMATIONS FINANCIERES**

**RECAPITULATIF DES AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT (autres que CE)**

<b>Bénéficiaire</b>	<b>Montant du cofinancement en EURO</b>
Fédération de la Corse pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques	<b>182 177</b>
<b>Partenaire</b>	<b>Montant du cofinancement en EURO</b>
Conseil Supérieur de la Pêche	<b>412 440</b>
Office National des Forêts	<b>37 070</b>
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage	<b>20 852</b>
Office de l'Environnement de la Corse	<b>16 174</b>
Parc Naturel Régional de la Corse	<b>29 604</b>
<b>Cofinanceur</b>	<b>Montant du cofinancement en EURO</b>
Office de l'Environnement de la Corse	<b>123 268</b>
Direction Régionale de l'Environnement	<b>213 588</b>

**BUDGET PREVISIONNEL DETAILLE**

<b>Catégories d'actions</b>	<b>A (fiche 16)</b>	<b>B (fiche 17)</b>	<b>C (fiche 18)</b>	<b>D (fiche 19)</b>	<b>E (fiche 20)</b>	<b>F (fiche 21)</b>	<b>Coûts totaux EURO</b>
<b>Catégories budgétaires</b>							
1. Personnel	123 540	5 342	3 612	549 776	75 340	176 636	934 246
2. Déplacements	36 165	4 426	5 546	151 703	81 972	7 196	287 008
3. Assistance extérieure	73 748	0	187 591	59 210	92 663	1 200	414 412
3. Matériel durable	0	0	29 270	79 889	550	1 524	111 233
5. Acquisition / location foncière	0	0	0	0	0	0	0
6. Matériel consommable	36 131	2 798	3 297	102 560	23 527	27 225	195 538
7. Frais généraux	7 123	197	19	52 077	961	43 596	103 973
8. Autres coûts	0	0	0	12 196	2 500	9 240	23 936
<b>TOTAL</b>	<b>276 707</b>	<b>12 763</b>	<b>229 335</b>	<b>1 007 411</b>	<b>277 513</b>	<b>266 617</b>	<b>2 070 346</b>



### OPERATEURS DU PROJET

PROPOSANT (un seul):

<b>Nom</b>	Fédération de la Corse pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques.
<b>Responsable des actions suivantes :</b>	Responsable : A1, B1, C2, D2, E2, E4, E5, F2 Co-responsable : A2, A3, A4, A5, A6, A7, B2, C1, D1, D3, D4, D5, E1, E3, E6, E7, E8, E9, E10, E11, F1.
<b>Coût prévisionnel de ces actions (EURO)</b>	Responsable : 483 436 EURO Co-responsable : 714 012 EURO TOTAL : 1 197 448 EURO
<b>Pourcentage du coût total du projet (%)</b>	57,8 %

PARTENAIRES:

<b>Nom : Conseil Supérieur de la Pêche.</b>	
<b>Adresse :</b> Délégation régionale <b>Languedoc Rousillon, Provence Alpes Côte d'Azur, Corse</b> 55, Chemin du Mas de Matour, 34790 Grabels	
<b>Tél :</b> 04 67 10 76 76 <b>Fax :</b> 04 67 03 14 12 <b>E-mail :</b> <a href="mailto:dr8@csp.environnement.gouv.fr">dr8@csp.environnement.gouv.fr</a>	
<b>Responsable des actions suivantes:</b>	Co-responsable : A2, A3, A5, B2, C1, D1, D3, D4, D5, E3, E7, E8, E9, E10, E11, F1
<b>Coût prévisionnel de ces actions (EURO)</b>	Co-responsable : 659 793 EURO
<b>Pourcentage du coût total du projet (%)</b>	31,9 %

<b>Nom : Office National des Forêts.</b>	
<b>Adresse :</b> Direction régionale, Résidence "La Pietrina", Av. de la Grande Armée, 20 000 AJACCIO	
<b>Tél :</b> 04 95 23 78 20 <b>Fax :</b> 04 95 20 81 15 <b>E-mail :</b> .....	
<b>Responsable des actions suivantes:</b>	Co-responsable : A4, A5, B2, D5, E10, F1
<b>Coût prévisionnel de ces actions (EURO)</b>	80 220 EURO



<b>Pourcentage du coût total du projet (%)</b>	3,8 %
--	-------

<b>Nom : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.</b>	
<b>Adresse :</b> DIREN-PACA, Le Tholonet, B.P. 120, 13603 AIX EN PROVENCE CEDEX 1	
<b>Tél :</b> 04 42 66 65 28 <b>Fax :</b> 04 42 66 65 86 <b>E-mail :</b> <a href="mailto:dr.paca-corse@oncfs.gouv.fr">dr.paca-corse@oncfs.gouv.fr</a>	
<b>Responsable des actions suivantes:</b>	Co-responsable : D5, F1
<b>Coût prévisionnel de ces actions (EURO)</b>	42 702 EURO
<b>Pourcentage du coût total du projet (%)</b>	2,1 %

<b>Nom : Office de l'Environnement de la Corse.</b>	
<b>Adresse :</b> Avenue Jean Nicoli, 20250 Corte	
<b>Tél :</b> (33)04.95.45.04.00 <b>Fax :</b> (33)04.95.45.04.01 <b>E-mail :</b> .....	
<b>Responsable des actions suivantes:</b>	Co-responsable: A5, A6, E3, E6, E8, E10, E11, F1
<b>Coût prévisionnel de ces actions (EURO)</b>	16 174 EURO
<b>Pourcentage du coût total du projet (%)</b>	0,8 %

<b>Nom : Parc Naturel Régional de la Corse.</b>	
<b>Adresse :</b> 2 rue Major Lombroschini, BP417, 20184 Ajaccio CEDEX 1	
<b>Tél :</b> 04 95 51 79 10 <b>Fax :</b> 04 95 21 88 17 <b>E-mail :</b> <a href="mailto:infos@parc-naturel-corse.com">infos@parc-naturel-corse.com</a>	
<b>Responsable des actions suivantes:</b>	Co-responsable : A3, A7, D5, E1, E3, E8, E10, E11, F1
<b>Coût prévisionnel de ces actions (EURO)</b>	74 009 EURO
<b>Pourcentage du coût total du projet (%)</b>	3,6 %



## INFORMATION SUR LE PROPOSANT ET LES PARTENAIRES

**Proposant : Fédération de la Corse pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques.**

La Fédération de la Corse pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques, Association loi 1901, a le caractère d'établissement d'intérêt public. Créée et dirigée depuis 1954 par M. Michel Martini, ancien président de l'Union Nationale pour la Pêche en France, elle est aujourd'hui présidée par M. Antoine Battestini.

La Fédération de la Pêche est chargée de mettre en valeur et de surveiller le domaine piscicole de la Corse. Elle participe à l'organisation de la surveillance de la pêche et à la protection du patrimoine et des milieux aquatiques, notamment par des actions d'information et d'éducation du grand public. Elle coordonne les actions des 25 AAPPMA, Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique, et gère les droits de pêche.

Elle exploite une pisciculture depuis 1980, qui a produit chaque année plusieurs milliers d'alevins de truite *fario* et plusieurs tonnes de truites arc-en-ciel qui sont lâchés dans des secteurs sélectionnés. Depuis 5 ans, le pisciculteur et son assistant étudient également les exigences de reproduction de la truite *macrostigma*.

En effet, la Fédération de la Pêche s'est engagée à remplacer l'élevage de la truite *fario* par celui de la truite *macrostigma*, décision mise en pratique cette année par le nouveau Président et son conseil d'administration, composé de quinze membres élus pour des périodes de 5 ans. Les nouveaux objectifs à atteindre sont les suivants :

- Sauver les dernières populations de truites *macrostigma* en présentant un projet Life Nature axé sur la protection et la pérennisation de cette sous espèce.
- Gérer le patrimoine halieutique en s'appuyant sur un plan de gestion piscicole régional en cours d'élaboration. La volonté de conserver et valoriser les espèces endémiques toujours largement majoritaires et de préserver la qualité de l'eau de nos rivières témoigne de l'engagement de la Fédération de Pêche pour un mode de gestion patrimonial.
- Développer le loisir pêche avec la préoccupation de maintenir un équilibre entre la demande et l'offre, entre la satisfaction des pêcheurs et des touristes et le maintien de l'intégrité de nos ressources naturelles de qualité exceptionnelle.

**Partenaire 1 (nom) : Conseil Supérieur de la Pêche.**

Le Conseil Supérieur de la Pêche veille au respect des écosystèmes, aide à mieux connaître les peuplements piscicoles, apporte un appui technique, réalise des expertises, forme les responsables et sensibilise les pêcheurs. Ces objectifs principaux sont : l'optimisation des activités de police ; la production et la valorisation des données sur les milieux, les espèces et les activités halieutiques ; la protection des milieux et des espèces en danger ; la gestion patrimoniale et halieutique ; la promotion du loisir pêche. Répartis sur tout le territoire, ingénieurs, techniciens et gardes du CSP constituent un réseau précieux de surveillance, d'observation et de connaissance des milieux aquatiques et des populations piscicoles.

Les missions du Conseil Supérieur de la Pêche comprennent notamment l'assistance technique et la participation aux travaux entrepris par les Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Pisciculture en vue de l'aménagement des milieux naturels aquatiques, de leur mise en valeur piscicole et du développement de la pêche.

**Partenaire 2 (nom) : Office National des Forêts.**

Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), l'ONF est placé sous la tutelle de l'Etat ([Ministère de l'Agriculture et de la Pêche](#) et [Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement](#)). Il a succédé en 1966 à l'Administration des Eaux et Forêts créée en 1291 par Philippe Le Bel. L'ONF est l'héritier de huit siècles de gestion forestière, il gère directement pour le compte de l'Etat et des Collectivités Locales plus de 12 millions d'hectares de forêts et d'espaces naturels d'une grande diversité. L'ONF Corse assure pour sa part la gestion d'un patrimoine forestier de 149 000 ha, soit 17% de l'île pour le compte des propriétaires forestiers publics.

L'Etat a confié à l'Office quatre grandes missions d'intérêt général : la protection du territoire par la gestion des risques naturels ; de la forêt par la création de réserves naturelles et biologique ; la production en conjuguant les exigences économiques, écologiques et sociales ; l'accueil du public par les aménagement, l'information et la sensibilisation à l'environnement.

**Partenaire 3 (nom) : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.**

L'O.N.C.F.S. est un Etablissement public national, à caractère administratif, sous tutelle du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement en charge de la connaissance de la faune sauvage, de ses habitats et de la chasse. Il est implanté dans tous les départements métropolitains et d'outre-mer et regroupe 1386 gardes nationaux, 150 ingénieurs chercheurs et techniciens, 168 cadres et collaborateurs administratifs et 29 ouvriers.

Il contribue à la définition, à la mise en œuvre et au contrôle des mesures de gestion, en particulier par la chasse, destinées à préserver la faune sauvage et ses habitats et compatibles avec les autres activités humaines. Il participe notamment à la police de la chasse et de la nature.

**Partenaire 4 (nom) : Office de l'Environnement de la Corse.**

Dans le cadre d'orientations définies par la Collectivité Territoriale de Corse, ses missions consistent à assurer la mise en valeur, la gestion, l'animation du patrimoine terrestre et maritime.

Ses objectifs sont : d'assurer la préservation des espaces sensibles, la protection de espèces en voie de disparition, la restauration et la réhabilitation du patrimoine bâti, la prévention des risques naturels majeurs, la diffusion des connaissances, la prévention des incendies, un développement économique durable et intégré ; de développer les connaissances environnementales de l'école à l'université, une politique d'information et de sensibilisation des populations résidentes et non résidentes, une politique de sensibilisation à la prévention des incendies, la qualité dans l'environnement (assainissement, déchets eau...); de créer l'Observatoire de l'environnement (Banques de données à disposition de différents publics : scientifiques, scolaires...), le Parc Marin International des Bouches de Bonifacio.

**Partenaire 4 (nom) : Parc Naturel Régional de la Corse.**

Le Parc Naturel Régional de Corse, créé en 1972, recouvre aujourd'hui plus du tiers de l'île avec une superficie de 350 000 hectares. Il regroupe 143 communes sur les départements de Haute Corse et Corse du Sud. Il englobe le golfe de Porto et la réserve naturelle de Scandola, façade maritime classée sur la liste des sites naturels du patrimoine mondial de l'UNESCO, ainsi que les plus hauts massifs où se situent les truites *macrostigma* : du Monte Cintu au nord-ouest jusqu'aux aiguilles de Bavella au sud-est.

Une des missions essentielles du Parc est d'assurer la préservation du patrimoine naturel sur son territoire. La faune comprend plusieurs espèces menacées en danger de disparition dont le Parc s'emploie activement à assurer la protection. Le Parc participe aussi à la protection de sites sensibles (les lacs d'altitude, les pozzines), à la sauvegarde de l'architecture traditionnelle (bergeries, moulins, maisons anciennes...), à la mise en valeur d'édifices et du petit patrimoine bâti, à la préservation des fresques des chapelles romanes et des vestiges archéologiques.



LIFE-Nature 2003-30.3

Le Parc Naturel Régional de Corse joue également un rôle très important d'information et de sensibilisation du public. Il a implanté deux structures: la "Casa di a Natura" à Vizzavona, la "Casa Marina" à Galeria, qui proposent des séjours nature à caractère pédagogique. La présence du Parc lors de manifestations, de foires rurales, de salons, la réalisation d'expositions, de documents pédagogiques, la diffusion de plaquettes et d'ouvrages contribuent à sensibiliser le public. L'équipe du Parc dispense également des formations sur le thème de l'environnement et du développement durable à des enseignants, des bénévoles d'associations et des socio -professionnels.



**INFORMATIONS PREVISIONNELLES SUR LE PERSONNEL**

Poste	Catégorie A-F	Type de contrat (permanent, contrat longue durée, bourse, etc)	Taux horaire (a)	Nombre d'heures de travail affectées au projet (b)	Montant (c) (c = a x b)	Equivalent temps plein	Nouvel emploi créé
Secrétaire comptable FEDERATION	A, B, C, D, E, F	permanent	14,782	2 380	35 316	0,36	
Technicien piscicole FEDERATION	A, C, D, E, F	permanent	14,782	3 640	53 941	0,55	
Ouvrier piscicole FEDERATION	A, C, D, E, F	Emploi jeune	10,587	3 640	38 672	0,55	
Directeur de projet, 3 <sup>ème</sup> cycle universitaire FEDERATION	A, B, C, D, E, F	CDI	22,156	6 580	145 786	1	1
Ingénieur DR Conseil Supérieur de la Pêche	A, C, D, E, F	permanent	40,57	147	5 964	0,03	
Technicien/ garde-chef Conseil Supérieur de la Pêche	A, B, C, D, E, F	permanent	32,14	2 128	68 400	0,41	
Gardes pêche Conseil Supérieur de la Pêche	A, B, D, E	permanent	31,43	13 433	422 180	2,41	
Ingénieur du GREF Office National des Forêts	F	permanent	63,1	14	884	0,002	



Ingénieur des Travaux Office National des Forêts	A, E, F	permanent	40,4	168	6 792	0,025	
Technicien Office National des Forêts	A, B, D, F	permanent	37,6	329	12 361	0,05	
Agent Office National des Forêts	A, B, D, F	permanent	26,1	1 631	42 639	0,25	
Agent Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage	D	permanent	19,47	1 400	27 258	0,22	
Technicien Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage	D	permanent	21,59	140	3 023	0,022	
Agent Parc Naturel Régional de Corse	A, D	permanent	16	1 001	16 016	0,15	
Administratif Parc Naturel Régional de Corse	F	Emploi jeune	16	140	2 240	0,05	
Animateur Parc Naturel Régional de Corse	E	permanent	15	2 440	36 600	0,40	



LIFE-Nature 2003-31.3

Assistante service Ecosystèmes Terrestres OEC	A	permanent	25,22	35	883	0,005	
Assistant service Prévention des pollutions et des risques OEC	A, E, F	permanent	21,01	336	7 059	0,053	
Assistant service Education à l'Environnement OEC	E	permanent	25,34	294	7 450	0,045	
Assistant service Communication OEC	E	permanent	22,35	35	782	0,005	
Personnel universitaire	A, D	Bourse de thèse				1	(1)
<b>TOTAL</b>						7,587	1 (+1thèse)



**INFORMATIONS PREVISIONNELLES SUR LE MATERIEL DURABLE A ACQUERIR**

<b>Catégorie</b>	<b>Action n° (C.1, D.2...)</b>	<b>Description</b>	<b>Coût estimatif (EURO)</b>
Infrastructure et constructions	C1 et C2	L'aménagement des réserves, sanctuaires, conservatoires des gènes et ruisseaux pépinières est classé en assistance extérieure (terrassment, clôtures, pose de panneaux, etc.).	
Equipement	C2	Ecloserie Modulable Intégrée	27 440
	C2	1 abris	1 829
	D1	Equipement pêche électrique	6 700
	D1	Véhicule de terrain équipé d'une cuve de transport avec système d'oxygénation	32 364
	D2	2 microscopes	2 135
	D2	Matériel informatique	2 973
	D3	Véhicule utilitaire avec cuve de transport et système d'oxygénation amovibles	17 120
	D3	Groupe électrogène	762
	D4	Equipement pêche électrique	3 200
	D5	8 talkies-walkies	13 415
	D5	4 jumelles	1 220
	E3	Matériel audiovisuel	550
	F1	Matériel informatique	1 525
<b>TOTAL</b>			<b>111 233</b>

**INFORMATION PREVISIONNELLE SUR LE MATERIEL DURABLE POSSEDE PAR LE BENEFICIAIRE/PARTENAIRE**

<b>Catégorie</b>	<b>Action n° (C.1, D.2.)</b>	<b>Description</b>	<b>Date de l'acquisition</b>	<b>Prix d'achat</b>	<b>Durée d'utilisation durant le projet (en mois)</b>	<b>Valeur d'amortissement durant le projet (EURO)</b>
Infrastructure et constructions						
Equipement						
<b>TOTAL</b>						



### REFERENCES BANCAIRES DU PROPOSANT

Nom de la banque : CENTRE DE CHEQUES POSTAUX.

Adresse : AJACCIO.

Code banque/guichet :

ETABL. : 20041      GUICHET : 01000      CLE RIP : 02

N° de compte. : 0003920Y021

Ouvert au nom de :

FED CORSE PECHE PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Autres informations :



## ENGAGEMENT DES PARTENAIRES

Nom et raison sociale (publique - privée): Conseil Supérieur de la Pêche.

Adresse complète : Direction Générale, 134, Avenue de Malakoff, 75 116 Paris.

Tél: 01 45 02 20 20      Fax: 01 45 01 27 23      E-mail : [dr8@csp.environnement.gouv.fr](mailto:dr8@csp.environnement.gouv.fr)

Actions mises en œuvre sous la responsabilité du partenaire :

A2, A3, A5, B2, C1, D1, D3, D4, D5, E3, E7, E8, E9, E10, E11, F1

Montant du co-financement prévu (voir fiche 28): 412 440 EUROS

Commentaires :

Nom de la personne habilitée : Monsieur FERRAND.

Cachet et signature (obligatoire) : .....



## ENGAGEMENT DES PARTENAIRES

Nom et raison sociale (publique - privée): **Office National des Forêts.**

Adresse complète : Direction régionale, Résidence "La Pietrina", Av. de la Grande Armée, 20 000  
AJACCIO

Tél: 04 95 23 78 20                      Fax: 04 95 20 81 15    E-mail :

Actions mises en œuvre sous la responsabilité du partenaire :

A4, B2, D5, E10, F1

Montant du co-financement prévu (voir fiche 28): 37 070 EUROS

Commentaires :

Nom de la personne habilitée : Monsieur SOULE.

Cachet et signature (obligatoire) : .....



## ENGAGEMENT DES PARTENAIRES

Nom et raison sociale (publique - privée): **Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.**

Adresse complète : DIREN-PACA, Le Tholonet, B.P. 120, 13603 AIX EN PROVENCE CEDEX 1

Tél: 04 42 66 65 28                      Fax: 04 42 66 65 86    E-mail : [dr.paca-corse@oncfs.gouv.fr](mailto:dr.paca-corse@oncfs.gouv.fr)

Actions mises en œuvre sous la responsabilité du partenaire :

D5

Montant du co-financement prévu (voir fiche 28): 20 852 EUROS

Commentaires :

Nom de la personne habilitée : Monsieur BOISAUBERT.

Cachet et signature (obligatoire) : .....



## ENGAGEMENT DES PARTENAIRES

Nom et raison sociale (publique - privée): **Office de l'Environnement de la Corse.**

Adresse complète : Avenue Jean Nicoli, 20250 Corte

Tél: 04.95.45.04.00 Fax: 04.95.45.04.01 E-mail :

Actions mises en œuvre sous la responsabilité du partenaire :

A5, A6, E3, E6, E8, E10, E11, F1

Montant du co-financement prévu (voir fiche 28): 16 174 EUROS

Commentaires :

Nom de la personne habilitée : Monsieur CALENDINI.

Cachet et signature (obligatoire) : .....



## ENGAGEMENT DES PARTENAIRES

Nom et raison sociale (publique - privée): **Parc Naturel Régional de la Corse.**

Adresse complète : 2 rue Major Lombroschini, BP417, 20184 Ajaccio CEDEX 1.

Tél: 04 95 51 79 10

Fax: 04 95 21 88 17

E-mail : [infos@parc-naturel-corse.com](mailto:infos@parc-naturel-corse.com)

Actions mises en œuvre sous la responsabilité du partenaire :

A3, A7, D5, E1, E3, E8, E10, E11, F1

Montant du co-financement prévu (voir fiche 28): 29 604 EUROS

Commentaires :

Nom de la personne habilitée : Monsieur CHIAPPINI, le Président.

Cachet et signature (obligatoire) : .....



## ENGAGEMENT DES COFINANCIERS

Nom et raison sociale (publique - privée): **Office de l'Environnement de la Corse.**

Adresse complète : Avenue Jean Nicoli, 20250 Corte

Tél: 04.95.45.04.00 Fax: 04.95.45.04.01 E-mail : .....

Montant de la contribution prévue: 123 268 EURO

Commentaires (précisez si la décision de cofinancement est acquise ou si elle fait l'objet d'un accord de principe et sous quelles conditions ; précisez également si le cofinancement est accordé seulement pour certaines actions ou pour l'ensemble du projet):

La décision de cofinancement fait l'objet d'un accord de principe et sera validée lors du Conseil d'Administration de l'Office de l'Environnement de la Corse qui aura lieu dans les prochaines semaines.

Le cofinancement est accordé pour les actions suivantes : A1, A2, A3, A6, B2, C1, C2, D1, D2, D3, D4, E1, E3, E5, E6, E8, E11.

Nom de la personne habilitée : Roger PANTALACCI.

Cachet et signature (obligatoire) : .....



## ENGAGEMENT DES COFINANCIERS

Nom et raison sociale (publique - privée): **Direction Régionale de l'Environnement.**

Adresse complète : 19 cours Napoléon

Tél: 04. 95. 51.79.70 Fax: 04. 95. 51. 79. 89 E-mail :.....

Montant de la contribution prévue: 213 588 EURO

Commentaires (précisez si la décision de cofinancement est acquise ou si elle fait l'objet d'un accord de principe et sous quelles conditions ; précisez également si le cofinancement est accordé seulement pour certaines actions ou pour l'ensemble du projet):

La décision de cofinancement fait l'objet d'un accord de principe de la part du Préfet de Région. Elle est subordonnée à l'ouverture de moyens financiers suffisants correspondants aux lois de finances. Dans le cadre des dotations votées, elle bénéficie de l'affectation prioritaire des crédits de l'Etat.

Le cofinancement sera accordé pour l'ensemble du projet.

Nom de la personne habilitée : Monsieur Dominique DUBOIS, Préfet de Corse.

Cachet et signature (obligatoire) : .....



## AUTRES DOSSIERS SOUMIS POUR FINANCEMENT COMMUNAUTAIRE

**Veillez répondre à chacune de ces questions :**

- Avez vous déjà bénéficié précédemment d'un cofinancement (pre) LIFE (titre, année, montant de la contribution communautaire et durée

NON

- Avez-vous soumissionné certaines actions liées directement ou indirectement au projet auprès d'autres instruments financiers communautaires ? Avec quels résultats ? Précisez en donnant les détails.

NON

- Pour les actions qui auraient pu être financées par d'autres instruments financiers communautaires (ex : contrat de gestion avec des agriculteurs au titre du Règlement Développement Rural ; infrastructures éco-touristiques à travers les Fonds Structurels), expliquez en quoi la mobilisation de ces financements n'est pas possible.

Les actions prévues ne correspondent pas au cadre de financement d'autres instruments financiers communautaires.



**ACCUSE DE RECEPTION**

Adresse du proposant<sup>1</sup>:

**Fédération de la Corse pour la Pêche et la  
Protection des Milieux Aquatiques.**

**Lieu dit Buduccioni,  
Immeuble Les Narcisses B,  
Avenue Noël Franchini,  
BP 91,  
20090 AJACCIO**

Titre du projet<sup>6</sup> : **Conservation de la truite *macrostigma* en Corse.**

**PROJET N°<sup>2</sup> : LIFE03NAT/F/000101**

Madame, Monsieur

J'accuse réception de votre candidature LIFE-Nature pour le projet susmentionné et je vous en remercie.

Votre proposition va être examinée par nos services quant à sa recevabilité. Les projets déclarés éligibles feront alors l'objet d'une sélection par la Commission selon la procédure prévue au Règlement LIFE.

Je vous ferai connaître la décision finale dès qu'elle sera prise par la Commission.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Signature DG ENV: .....

<sup>1</sup> À remplir par le proposant  
<sup>2</sup> À remplir par la Commission